



2023

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA CMCAS LOIRE

EXERCICE 2023 - DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE

activités
sociales
de l'énergie



SOMMAIRE

ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024	P 1
LES LOCAUX DE VOTRE CMCAS LOIRE	P 2
RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT	P 3
RELEVÉ DE DÉCISIONS AG 2023	P 4-13
CONSEIL D'ADMINISTRATION & ZOOM SUR LA COMMUNICATION	P 14
BÉNÉFICIAIRES DE LA CMCAS	P 15
RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER GÉNÉRAL	P 16
BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT 2023	P 17 - 28
RAPPORT DE LA COMMISSION CONTRÔLE FINANCIER 2023	P 29 - 33
COMPTES RENDUS D'ACTIVITÉS DES COMMISSIONS	
• GEOSE	P 34
• Jeunesse	P 35
• Sports et Loisirs	P 36 - 37
• Art & Culture	P 38 - 40
• Pensionné-e-s	P 41 -43
• Patrimoine	P 44
• Santé Solidarité	P 45
COMPTES RENDUS D'ACTIVITÉS DES SLVIE	
• SLVie 01	P 46 - 47
• SLVie 02	P 48 - 49
• SLVie 04	P 50
• SLVie 05	P 51
RÉPONSES DE LA CMCAS AUX SOUHAITS 2023	P 52
RÉPONSES DE LA CCAS AUX VŒUX 2023	P 53
VOEUX ET SOUHAITS DES SLVIE 2024	P 54

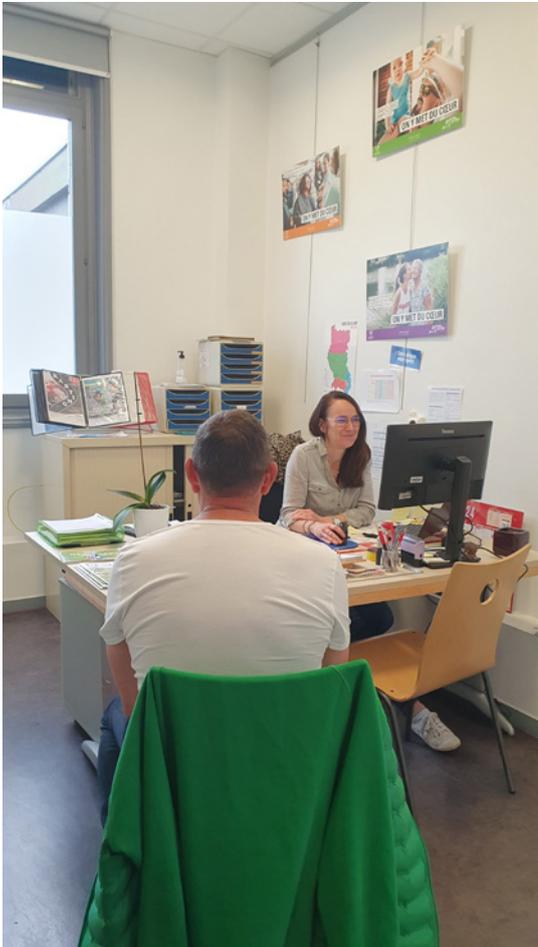
ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

- Point n° 1** Mise en place de l'Assemblée Générale
- Point n° 2** Appel des délégués
- Point n° 3** Approbation du relevé de décisions de l'Assemblée Générale du 15 juin 2023 (vote)
- Point n° 4** Présentation du rapport moral du président de la CMCAS Loire
- Point n° 5** Approbation du rapport moral (vote)
- Point n° 6** Présentation du rapport financier du trésorier général de la CMCAS Loire
- Point n° 7** Présentation du rapport de la Commission de Contrôle Financier
- Point n° 8** Approbation des comptes 2023 (vote)
- Point n° 9** Élection des membres de la prochaine Commission de Contrôle Financier (vote)
- Point n° 10** Approbation des vœux émis par les SLVie pour 2024 (vote)
- Point n° 11** Présentation des souhaits émis par les SLVie pour 2024
- Point n° 12** Questions diverses



LES LOCAUX DE VOTRE CMCAS LOIRE



RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT



Bonjour à toutes et à tous,

Nous sommes à nouveau réunis pour notre Assemblée Générale annuelle de CMCAS.

Je ne peux commencer ce rapport, sans remercier élus et professionnels de CMCAS, de proximité, de commissions et nos bénévoles, qui tout au long de l'année, œuvrent pour organiser, budgétiser, aider, afin que toutes et tous, petits et grands, ayons des activités de proximité de qualité et que notre ADN du Par et du Pour, de la solidarité et de l'entraide, perdure au sein des Activités Sociales.

Cette année, les propositions faites par nos SLVie, commissions et sections, ont une fois de plus, rencontré un vif succès, ce qui démontre que la page du COVID est tournée et que nous pouvons reprendre une vie normale.

2023 fut aussi le retour du Festival des Energies à SOULAC. Après de longs mois de lutte pour conserver nos acquis au droit à la retraite, ce fut l'occasion de pouvoir tous se retrouver autour d'animations, de débats et de concerts, dans un moment de convivialité et de légèreté.

Une fois de plus, notre commission «jeune agents», par son dynamisme et son investissement, a fait du stand de la CMCAS Loire un lieu incontournable du festival.

Nous ne pouvons pas faire abstraction du nouvel Accord Moyens Bénévoles 2023-2029 avec une clause de revoyure en 2026, signé par certaines organisations syndicales, qui met une fois de plus à mal les Activités Sociales et surtout notre CMCAS.

En effet, cet accord enlève un équivalent temps plein pour vos élus et diminue, une fois de plus, les heures pour les correspondants SLVie ainsi que celles des commissions.

C'est pour cela que notre CMCAS a engagé une réflexion sur l'agrandissement de son périmètre géographique, afin de pérenniser l'identité de la CMCAS LOIRE et de rétablir les moyens nécessaires au bon fonctionnement de celle-ci.

De plus, par une décision unilatérale des employeurs, la fermeture d'un certain nombre de restaurants méridiens entraînant plus de 250 de nos collègues sans emplois, fait que la CCAS a engagé un Plan de Sauvegarde de l'Emploi. Ce dispositif inédit pour nos organismes sociaux a pour conséquence le gel de l'ensemble des postes vacants à la CCAS et dans les CMCAS, la nôtre comprise. En attendant la mise en œuvre des dispositifs et le retour des publications de postes, nos structures professionnelles demeurent dans la difficulté de répondre aux attentes et besoins des bénéficiaires.

Coté Social, je ne vous apprends rien en ce qui concerne la réduction de notre pouvoir d'achat et l'inflation qui ne cesse de progresser.

Dans les IEG, depuis le premier septembre 2023 et ce malgré les luttes historiques en intersyndicale et les nombreuses actions de grèves pour nous opposer à cette réforme brutale et injustifiée, les nouveaux embauchés cotisent désormais au régime général.

A terme, c'est le régime spécial des électriciens et gaziers qui sera mis à mal, avec le risque qu'il soit supprimé, alors que ce régime pionnier est un modèle dont toutes les entreprises devraient s'inspirer.

Je termine ce rapport en rappelant que les Activités Sociales appartiennent à toutes et tous ; elles sont notre héritage et c'est à nous de les développer et les faire vivre.

Simon Loiseau,
Président de la CMCAS Loire

RELEVÉ DE DÉCISIONS

AG CMCAS Loire - Juin 2023

Animateurs de l'assemblée générale :

- Simon LOISEAU - *Président de la CMCAS Loire (CGT)*
- Richard ARNAUD - *Trésorier Général de la CMCAS Loire (CGT)*
- Thierry FAUX - *Secrétaire Général de la CMCAS Loire (CGT)*
- Ludovic MOUNIER - *Administrateur de la CMCAS Loire (CFDT)*
- Jean Luc BOUCHET - *Trésorier Général Adjoint de la CMCAS Loire (FO)*
- Georges BOUVIER - *4^{ème} Vice-Président de la CMCAS Loire (CFE-CGC)*

POINT N°1 :

MISE EN PLACE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - PRÉSIDENTE

Ouverture de la séance à 14h20 par Simon LOISEAU – Président de la CMCAS LOIRE.

Des remerciements sont adressés aux représentants et personnels du Territoire et de la CMCAS LOIRE, ainsi qu'à tous les bénéficiaires venus assister à l'Assemblée Générale.

La présidence de séance de l'Assemblée Générale 2023 est cette année assurée par Thierry FAUX (CGT)

POINT N°2 :

APPEL DES DÉLÉGUÉS

Thierry FAUX procède à l'appel des délégués convoqués et vérifie qu'ils sont tous en possession de leur carton de vote. A noter : Madame Catherine INTORRE (CFDT) déléguée convoquée et présente ce jour ne peut pas assurer sa mission étant donné qu'elle est également membre du Conseil d'Administration de la CMCAS LOIRE (l'organisation CFDT n'a pas prévu son remplacement ce jour).

10 délégués sont présents à l'ouverture de séance sur un total de 32 délégués convoqués.

Le quorum de 25% est atteint ($32 \text{ délégués} \times 25\% = 8 \text{ délégués}$ minimum doivent être présents pour effectuer les différents votes).

Voir en annexe la liste des délégués convoqués.

POINT N°3 :

APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 JUIN 2022

Préalablement au vote d'approbation du relevé de décisions (compte-rendu) de l'Assemblée Générale du 16/06/2022, Simon LOISEAU demande à l'assistance si quelqu'un a une question relative à ce relevé de décisions. Aucune question de l'assistance.

Il est procédé au vote.

Vote : approbation du relevé de décisions de l'assemblée générale du 16/06/2022	CONTRE	ABSTENTION	POUR	TOTAL
TOTAL	0	0	10	10

Le relevé de décisions de l'Assemblée Générale du 16/06/2022 est approuvé à l'unanimité des délégués présents.

POINT N°4 :

PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT DE LA CMCAS LOIRE

Lecture par Thierry FAUX du rapport moral de Philippe LHERBRET – Ex-Président de la CMCAS Loire en exercice en 2022 absent ce jour pour convenance personnelle (livret AG page 3).

RELEVÉ DE DÉCISIONS

AG CMCAS Loire - Juin 2023

POINT N°5 :

APPROBATION DU RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT DE LA CMCAS LOIRE

Thierry FAUX propose aux délégués l'approbation du rapport moral de Philippe LHERBRET – Ex-Président de la CMCAS Loire, dont la lecture vient d'être faite.

Vote : Approbation du rapport moral du président de la CMCAS Loire	CONTRE	ABSTENTION	POUR	TOTAL
TOTAL	0	0	10	10

Le rapport moral du président de la CMCAS Loire est approuvé à l'unanimité des délégués présents.

POINT N°6 :

PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER GÉNÉRAL DE LA CMCAS LOIRE

Intervention de Richard ARNAUD – Trésorier Général de la CMCAS Loire, qui remercie vivement M. Thomas DI STEFANO, Technicien de Gestion du Territoire présent ce jour, pour sa collaboration tout au long de l'année.

Entrée en salle de réunion de M. François Xavier JOURNET (CGT) – Délégué convoqué.

Le nombre de délégués passe alors à 11 votants au lieu de 10 précédemment.

Richard ARNAUD explique le déroulé de la présentation du rapport financier et notamment les votes qui devront être réalisés à la suite par les délégués présents (reliquat budgétaire et résultat comptable), ceci en respectant des termes très précis et réglementaires où sont inscrites des notions de résultat comptable et total du bilan.

- Lecture du rapport financier du / part le Trésorier Général pour l'exercice clos au 31/12/2022 (livret AG page 12).

Conformément aux règles de fonctionnement en vigueur et selon l'Article 25 des Activités Sociales, la session du Comité de Coordination des CMCAS a procédé à la répartition des ressources prévisionnelles entre les différentes CMCAS, pour l'exercice budgétaire du 1er janvier au 31 décembre 2022, en prenant en compte la superficie de chacune d'entre elles et le nombre de bénéficiaires pensionnés et actifs.

Concernant la CMCAS Loire, pour l'exercice 2022, les demandes formulées sur les fiches projet/budget représentaient la somme de 401908,75 €. Cependant, la CMCAS Loire a reçu une enveloppe budgétaire d'un montant de 198 160 € seulement.

Depuis plusieurs années, cette dotation globale ne permet pas, lors du budget primitif, d'établir un budget équilibré.

Le Conseil d'Administration compose donc avec des impasses budgétaires, conscient que le reliquat 2021 permettrait sans problème un budget équilibré.

L'exercice 2022 de la CMCAS Loire s'est terminé avec un résultat comptable déficitaire de 52 225,68 € lors du budget de clôture du 16 mars 2023, voté à l'unanimité des administrateurs présents, par 15 voix « pour » par le Conseil d'Administration du 25 avril 2023.

Le résultat comptable déficitaire s'explique par une année pleine d'activités (post covid) et une dotation toujours en baisse.

- Ventilation du budget 2022 : lecture et commentaires (livret AG page 12).
- Lecture et commentaires divers sur les différents graphiques des SLVie et Commissions (voir livret AG pages 13 à 17).

Explication des graphiques présentés dans le livret d'AG 2022 :

→ **SLVie** : le budget total prévu était de 28 673,50 €, le montant consommé sur l'année 2022 a été de 15 438,25 € soit un reliquat (solde) de 13 235,25 € (soit 53,84% du budget consommé).

On remarque une forte disparité entre les 5 SLVie ; la SLVie 02 par exemple est très demandeuse d'activités, elle est située sur une base d'exploitation donc plus de contacts avec les bénéficiaires. Richard ARNAUD indique que tous les projets présentés par les SLVie ont été acceptés en 2022 par le Conseil d'Administration.

RELEVÉ DE DÉCISIONS

AG CMCAS Loire - Juin 2023

→ **Commission Jeunes Agents** : le budget total prévu était de 36 535 €, le montant consommé sur l'année 2022 a été de 30 471 € soit un solde de 6 063 € (83% du budget consommé). C'est une commission qui fonctionne même si certaines activités programmées n'ont pas été réalisées sur l'exercice.

→ **Commission Formation Communication** : le budget total prévu était de 19 000 €, le montant consommé sur l'année 2022 a été de 7 549 €, soit un solde de 11 450 €. Le budget n'a été consommé qu'à 39% seulement.

→ **Commission Patrimoine** : le budget total prévu était de 165 840 €, le montant consommé sur l'année 2022 a été de 44 345 €, soit un reliquat (solde) de 121 494 € (26% du budget consommé).

La commission génère les achats d'entretien de nos locaux. Elle avait prévu la peinture du chalet (site Civier). Le chantier n'a pas eu lieu en 2022 et n'est toujours pas planifié à ce jour (3000 €). La rénovation de la salle d'activités sur ce même site était prévue (peinture) (15000 €) ; la rénovation de la toiture de la salle d'activités de Lézigneux était également prévue mais n'aura lieu qu'à l'automne 2023 (35 000 €). Un gros dossier était également budgétisé : l'achat des locaux Saint-Julien à Saint-Chamond, qui en raison des travaux de dépollution du site a été repoussé à fin 2023.

Concernant le site du Transval, un budget avait été prévu pour le remplacement des rideaux de la salle d'activités ; à noter que grâce à l'implication sur le dossier de Gérard PHILIPPON (section des pensionnés de Roanne) le coût de rénovation a été moindre par rapport au budget initial.

→ **Commission Pensionnés** : le budget total prévu était de 29 320 €, le montant consommé sur l'année 2022 a été de 21 070 €, soit un solde (reliquat) de 8 249 € (72 % du budget). Quelques activités prévues n'ont pas pu se réaliser néanmoins.

→ **Commission Santé Solidarité** : le budget total prévu était de 21 301 €, le montant consommé sur l'année 2022 a été de 16 392 €, soit un reliquat de 4 908 € (76 % du budget consommé). Richard ARNAUD rappelle l'importance de faire connaître, communiquer auprès des bénéficiaires sur les différentes aides possibles de la CMCAS Loire et de la CCAS.

→ **Commission Activités Culturelles et Sportives** : le budget total prévu était de 43 191 €, le montant consommé sur l'année 2022 a été de 30 200 €, soit un reliquat de 12 990 € (70 % du budget consommé). Cette commission a eu du mal à fonctionner en 2022.

→ **Charges administratives** : le budget total prévu était de 57 120 €, le montant consommé sur l'année 2022 a été de 57 698 €, soit un reliquat négatif de -578 € (101 % du budget consommé).

Les charges administratives correspondent aux locations des véhicules, la location des sites, photocopieurs, consommables bureau, téléphonie, frais bancaires, etc.... Le négatif s'explique par un entretien important des véhicules en 2022 (pneus, courroies de distribution, révisions).

A la suite, sont présentés les bilans actif et passif de la CMCAS Loire, le compte de résultat charges et produits.

Richard ARNAUD fait lecture à la suite, du commentaire du Cabinet d'audit 2AS sur la présentation des documents communiqués par la CMCAS Loire, reconnus réguliers et sincères par le cabinet.

Des remerciements sont de nouveau adressés au service gestion du Territoire notamment pour leur soutien au quotidien.

Question de Gérard PHILIPPON : Les activités sont en général toujours bénéficiaires. Comment s'explique le solde débiteur au bilan ?

Réponse de Richard ARNAUD : Malheureusement, les activités ne compensent pas les coûts de fonctionnement de la CMCAS Loire (patrimoine notamment pour son entretien, le loyer de la CMCAS Loire rue des Aciéries (logée gratuitement auparavant) et les charges fixes).

Remarque de Gérard PHILIPPON : les charges de fonctionnement lui semblent beaucoup trop importantes.

Réponse de Richard ARNAUD : l'an dernier dans le bilan, il entrainait en ligne de compte la vente du site du Cuzieu qui avait généré un solde positif.

A la suite de ces interventions, la parole est laissée à René Garcia membre de la Commission de Contrôle Financier (C.C.F.) ; celui-ci demande à l'assemblée d'excuser les 3 autres membres de la commission, absents ce jour (Mme Claire DUMAS, Mme Pauline TRUPHEME, M. Philippe COLOMB).

Une lecture du rapport établi par la C.C.F. le 2 mai 2023 est faite (livret page 18).

Richard ARNAUD reprend la parole pour remercier les membres de la C.C.F. pour leurs travaux de contrôles et vérifications.

RELEVÉ DE DÉCISIONS

AG CMCAS Loire - Juin 2023

POINT N°7 :

PRÉSENTATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER

POINT N°8 :

APPROBATION DES COMPTES 2022

Thierry FAUX – Secrétaire général rappelle aux membres de l'assistance, que le nombre de délégués votants est passé de 10 à 11 suite à l'entrée en salle de M. JOURNET.

1^{er} VOTE : APPROBATION DES COMPTES CLOS AU 31/12/2022

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport moral et financier, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et donne quitus au conseil pour sa gestion dudit exercice. Cette résolution est adoptée par 11 voix des délégués présents.

Vote N°1 : Approbation des comptes clos au 31 Décembre 2022.	CONTRE	ABSTENTION	POUR	TOTAL
TOTAL	0	0	11	11

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des délégués présents.

2^{ème} VOTE : AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'assemblée générale décide l'affectation du résultat excédentaire de 443 085,18 € de l'exercice clos le 31 décembre 2021 en « réserves diverses activités ». Cette résolution est adoptée à l'unanimité des délégués présents.

Vote N°2 : Affectation du résultat comptable déficitaire de 52 221,68 € de l'exercice clos le 31/12/2022 en « réserves diverses activités ».	CONTRE	ABSTENTION	POUR	TOTAL
TOTAL	0	0	11	11

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des délégués présents.

Richard ARNAUD remercie l'assistance pour son attention et sa participation.

POINT N°9 :

ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER (C.C.F)

Liste des membres de la C.C.F. actuelle : Mme Claire DUMAS (CGT)
M. Philippe COLOMB (CGT)
M. René GARCIA (FO)
Mme Pauline TRUPHEME (CFE/CGC)

Une candidature de l'organisation CFDT est annoncée ce jour par Pascal DEVIGNAT : M. Jean-Michel BOYER

Vote N°2 : Approbation de la composition de la commission de contrôle financier (C.C.F) 2024 : - Mme DUMAS Claire (CGT) - M. Philippe COLOMB (CGT) - M. René GARCIA (FO) - Mme Pauline TRUPHEME (CFE) - M. J-Michel BOYER (CFDT)	CONTRE	ABSTENTION	POUR	TOTAL
TOTAL	0	0	11	11

La composition de la C.C.F. 2024 est approuvée à l'unanimité des délégués présents.

RELEVÉ DE DÉCISIONS

AG CMCAS Loire - Juin 2023

René GARCIA reprend la parole pour signaler un oubli de sa part lors de son intervention ; il a en effet omis de mentionner quelles étaient les délégations de pouvoirs en 2022 et tient à le rappeler :

- Philippe LHERBRET – Président de la CMCAS Loire
- Jérôme COTE – Vice-Président Délégué
- Richard ARNAUD – Trésorier Général
- Jean-Luc BOUCHET – Trésorier Général Adjoint.

Lors du dernier Conseil d'Administration, Richard ARNAUD avait été interpellé au sujet d'une ligne du bilan passif (cf p 21) dont l'intitulé est le suivant : 106821A « Fonds de trésorerie prêts d'honneur ». Il indique que cette ligne correspond au montant pouvant être alloué aux prêts d'honneur, soit 41 200 €.

Les prêts d'honneurs en cours sont d'un montant total de 3 075 € alors que le montant du fonds de trésorerie est de 41 200 €. Le montant d'un dossier personnel de prêt d'honneur peut atteindre la somme de 1500 € maximum.

La décision de revoir le montant du fonds de trésorerie doit obligatoirement être décidée au cours de l'assemblée générale de la CMCAS. Le trésorier propose aux membres de l'assemblée générale d'en débattre, afin de recueillir leurs avis et de ramener, selon sa proposition, le montant alloué aux prêts d'honneur à la somme totale de 10 000 €, ce qui permettrait, malgré tout, d'accorder 3 fois plus de prêts qu'à l'heure actuelle.

Question de Michel MAHINC : est-ce que les bénéficiaires connaissent le prêt d'honneur ?

Réponse de Richard ARNAUD : l'information figure sur notre site internet, la communication a été faite sur notre journal L'ENCAS 42, les personnes en charge des dossiers « sociaux » et notamment la commission santé solidarité peuvent proposer cette aide aux bénéficiaires. Les demandes sont cependant aléatoires et irrégulières. Le dossier est simple à compléter et anonyme, encore faut-il faire la démarche personnellement.

Il s'avère que les aides CCAS sont méconnues, et ce malgré la diffusion à tous d'un livret vert « Les Aides CCAS ». Richard ARNAUD avait fait une campagne d'information sur divers sites professionnels du secteur Loire, pour aller à la rencontre des salariés et leur présenter toutes les aides possibles de la CCAS et de la CMCAS Loire.

Richard ARNAUD pose la question suivante aux délégués présents « le montant de la ligne prêt d'honneur doit-il être maintenu à 41 200 € ou diminué ? ».

Les membres de l'assemblée générale sont d'avis de réduire le montant à la somme de 10 000 € ; un vote est alors obligatoire pour approbation de cette décision.

Vote N°2 : Réduction de l'enveloppe des provisions « Prêts d'honneur » : L'Assemblée Générale de la CMCAS Loire décide la réduction de l'enveloppe des provisions « prêts d'honneur » d'un montant de 31 200 € qui seront affectés en réserves diverses activités.	CONTRE	ABSTENTION	POUR	TOTAL
TOTAL	0	0	11	11

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des délégués présents.

Suspension de l'Assemblée Générale à 15h30.

Reprise de la réunion à 16h00.

RELEVÉ DE DÉCISIONS

AG CMCAS Loire - Juin 2023

POINT N°10 :

APPROBATION DES VŒUX ÉMIS PAR LES SLVIE POUR 2023

SLVie 01 :

Pas de vœu formulé.

SLVie 02 :

Lecture par Yoann LEFAURE :

Vœu n° 1 : « Les réservations Campeur Libre se font au dernier moment. Lors d'un appel par exemple 2 jours avant son arrivée, un petit coup de téléphone, il reste de la place, « je » réserve donc.

Problème mécanique du camping-car, panne, « je » téléphone le jour J que « je » ne peux venir. « Je » n'ai pas payé en amont une réservation qui en théorie ne doit pas être prise par le Centre CCAS, par contre, une dizaine de mois après, la CCAS « me » fait payer ces 3 nuits.

« J' » explique la situation, mais les CGV du Catalogue ne prévoient pas ce type de situation. « Je » dois absolument réaliser le règlement pour ne pas être en Rouge vis-à-vis de mon NIA. Il s'avère impossible d'y échapper. « Je » paye ainsi un séjour auquel ne n'ai pas participé et sur lequel une réservation ne peut se faire ! Tout est paradoxal, ce n'est pas la somme qui est importante sur ce cas, c'est le principe. Quelle(s) solution(s) peu(vent)t être apporté(e)s à ce type de situation ? (Situation pas si isolée que cela).

Vote : SLVie 01 :	CONTRE	ABSTENTION	POUR	TOTAL
<p>Vœu n° 1 «Les réservations Campeur Libre se font au dernier moment. Lors d'un appel par exemple 2 jours avant son arrivée, un petit coup de téléphone, il reste de la place, « je » réserve donc.</p> <p>Problème mécanique du camping-car, panne « je » téléphone le jour J que « je » ne peux venir. « Je » n'ai pas payé en amont une réservation qui en théorie ne doit pas être prise par le Centre CCAS, par contre, une dizaine de mois après, la CCAS « me » fait payer ces 3 nuits.</p> <p>« J' » explique la situation, mais les CGV du Catalogue ne prévoient pas ce type de situation.</p> <p>« Je » dois absolument réaliser le règlement pour ne pas être en Rouge vis-à-vis de mon NIA. Il s'avère impossible d'y échapper. « Je » paye ainsi un séjour auquel ne n'ai pas participé et sur lequel une réservation ne peut se faire ! Tout est paradoxal, ce n'est pas la somme qui est importante sur ce cas, c'est le principe. Quelle(s) solution(s) peu(vent)t être apporté(e)s à ce type de situation ? (Situation pas si isolée que cela).</p>				
TOTAL	0	8	3	11

Le vœu n°1 de la SLVie 2 est rejeté à la majorité des délégués présents.

SLVie 03 :

Pas de vœu formulé.

SLVie 04 :

Pas de vœu formulé.

RELEVÉ DE DÉCISIONS

AG CMCAS Loire - Juin 2023

SLVie 05 :

Lecture par M. François Xavier JOURNET :

Vœu n° 1 : « Les réservations Campeur Libre se font au dernier moment. Lors d'un appel par exemple 2 jours avant son arrivée, un petit coup de téléphone, il reste de la place, « je » réserve donc.

Problème mécanique du camping-car, panne « je » téléphone le jour J que « je » ne peux venir. « Je » n'ai pas payé en amont une réservation qui en théorie ne doit pas être prise par le Centre CCAS, par contre, une dizaine de mois après, la CCAS « me » fait payer ces 3 nuits.

« J' » explique la situation, mais les CGV du Catalogue ne prévoient pas ce type de situation. « Je » dois absolument réaliser le règlement pour ne pas être en Rouge vis-à-vis de mon NIA. Il s'avère impossible d'y échapper. « Je » paye ainsi un séjour auquel ne n'ai pas participé et sur lequel une réservation ne peut se faire ! Tout est paradoxal, ce n'est pas la somme qui est importante sur ce cas, c'est le principe. Quelle(s) solution(s) peu(vent)t être apporté(els) à ce type de situation ? (Situation pas si isolée que cela).

Vote : SLVie 01 :	CONTRE	ABSTENTION	POUR	TOTAL
Vœu n° 1 « Lors de la réservation d'un enfant d'agent de moins de 26 ans, pour un séjour 18-25 ans, 30 jours avant le départ, l'offre des villages vacances est très restreinte (environ 10 villages vacances). Certains villages vacances apparaissent à l'offre, pour les enfants d'agent, mi-juillet voir début août, ce qui ne permet pas et complique à ces enfants de prévoir leur séjour. Nous demandons que tout au long de l'année, la totalité des places disponibles sur tous les villages vacances CCAS et en convention accessible à la réservation directe, soient proposées en temps et en heures pour permettre aux enfants d'agent de pouvoir préparer leur séjour. Sachez que beaucoup d'agents court-circuitent le système en réservant à leurs noms, sans y aller, ou s'arrangent directement avec le village vacances ».				
TOTAL	0		11	11

Le vœu n° 1 de la SLVie 5 est approuvé à l'unanimité des délégués présents.

POINT N°11 :

PRÉSENTATION DES SOUHAIITS ÉMIS PAR LES SLVIE POUR 2023

- **Souhait de la SLVie 01**

- **Souhait n°1 :** « Que la CCAS respecte l'organigramme de notre territoire et que tous les postes soient pourvus sur la CMCAS Loire. »

- **Souhaits de la SLVie 02**

- **Souhait n°1 :** « Les bénéficiaires de la SLVie 02 souhaitent que la CMCAS Loire envoie systématiquement les activités (et relances) au fil de l'eau par courrier, à tous les OD (ciblés) qui ont fourni une adresse mél. »

- **Souhait n°2 :** « Il est apparu lors de l'AG de SLVie que si des OD avaient fait le choix de recevoir l'ENCAS 42 en papier par envoi postal et non pas mél, suivant les extractions faites, ils ne recevaient pas de fait certaines informations envoyées par mél en nombre par la CMCAS.

Les bénéficiaires de la SLVie 02 souhaitent donc que la CMCAS Loire se saisisse de ce « bug informatique ».

RELEVÉ DE DÉCISIONS

AG CMCAS Loire - Juin 2023

- **Souhait n°3** : « Après le vote du Budget Prévisionnel des activités de décembre, les bénéficiaires de la SLVie 02 souhaitent que la CMCAS Loire, au travers de l'ENCAS 42 de février par exemple, communique l'ensemble des Séjours CMCAS envisagés sur l'année en cours par les différentes SLVie et Commissions (lieu, durée, période envisagée...) ».

- **Souhait n°4** : « Les élus du Bureau de la SLVie 02 souhaitent que le catalogue « Les Régions Proposent » soit mis à disposition de chaque SLVie et chaque Commission organisant des voyages, en format papier dès sa sortie. »

- **Souhaits de la SLVie 03**

Aucun souhait formulé.

- **Souhaits de la SLVie 04**

Aucun souhait formulé.

- **Souhaits de la SLVie 05**

- **Souhait n°1** : Eclairage automatique du parking.

- **Souhait n°2** : Cafetière pour les locaux des professionnels CMCAS.

RÉPONSES DE LA CMCAS AUX SOUHAITS 2022 DES SLVIE

Lecture par Simon LOISEAU (cf rapport d'activités page 40).

- **SLVie 05 – Souhait n° 1** : « Équiper informatiquement le correspondant de la SLVie 5. »

Réponse de la CMCAS :

« Le correspondant a été doté d'un ordinateur avec les applications qui lui sont nécessaires. »

- **SLVie 05 – Souhait n° 2** : « Poser des panneaux d'affichage extérieurs. »

Réponse de la CMCAS :

« Les panneaux ont été fournis par la CMCAS et posés par l'équipe SLVie. »

- **SLVie 05 – Souhait n° 3** : « Rénover les terrains de boules extérieurs en terrains de pétanque. »

Réponse de la CMCAS :

« Après discussion en conseil d'administration et avec certains membres de la SLVie, nous avons estimé qu'au vu de l'utilisation, ceci ne paraissait pas nécessaire dans l'immédiat. »

- **SLVie 05 – Souhait n° 4** : « Pose d'éclairage de la sortie de la salle d'activités jusqu'au parking. »

Réponse de la CMCAS :

« Ceci sera débattu par la commission patrimoine dans l'année. »

RÉPONSES DE LA CCAS AUX VŒUX DES SLVIE PROPOSÉS LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 JUIN 2022

Lecture par Rémy DAVID (cf rapport d'activités page 40)

- **SLVie 01 - Rappel du vœu n° 1** : « Que la CCAS respecte l'organigramme de notre Territoire et que tous les postes soient pourvus sur la CMCAS Loire ».

Réponse de la CCAS :

La CCAS respecte les organigrammes prévus et demande la publication des postes.

Les employeurs de la Branche ne respectent pas le cadre des moyens fixés pour faire fonctionner les Activités Sociales et refusent régulièrement les publications.

La Plaque Rhône-Alpes demande la mobilisation de l'ensemble des OS de la CMCAS Loire pour faire respecter la mise à disposition des moyens que doivent les employeurs aux Activités Sociales.

- **SLVie 05 - Rappel du vœu n° 1** : « Amélioration du site internet CCAS pour la réservation en village vacances ».

Réponse de la CCAS :

Un projet de refonte du site CCAS.fr est à l'étude, ce travail intègre une réflexion sur la visualisation des demandes vacances et la saisie semi-automatique des informations bénéficiaires.

RELEVÉ DE DÉCISIONS

AG CMCAS Loire - Juin 2023

POINT N°12 :

QUESTIONS DIVERSES

Simon LOISEAU reprend la parole après la lecture des vœux et souhaits. Les points suivants sont abordés :

A - MOYENS BÉNÉVOLES

Un nouvel accord a été signé en début d'année, applicable de 2023 jusqu'en 2029.

Simon LOISEAU explique que du fait de la diminution du nombre de bénéficiaires votants sur notre CMCAS, un seul poste équivalent « temps plein » nous est attribué. Il a donc été voté en Conseil d'Administration de répartir cet équivalent « temps plein » entre le président et le trésorier de la CMCAS ; la fédération CGT complétant le nombre d'heures pour obtenir un temps plein pour chacun.

Aujourd'hui, la CMCAS Loire est en processus de réflexion pour l'élargissement de notre périmètre géographique, c'est à dire la Loire, en récupérant une partie des territoires limitrophes : L'Arbresle et/ou du Gier ? Cela nous permettrait en récupérant un quota de bénéficiaires votants, d'obtenir des équivalents « temps plein » en plus, soit des heures pour les commissions et SLVie, mais surtout des moyens financiers supplémentaires.

Question : A quelle date les moyens bénévoles diminueront ?

Réponse : Le nouvel accord moyens bénévoles a été signé en janvier 2023 par 2 organisations syndicales et il est applicable au 1^{er} juillet 2023.

17 CMCAS sont confrontées à la diminution de leurs moyens et doivent envisager une fusion avec une autre CMCAS.

B - REPAS FESTIFS EN CENTRES DE VACANCES

Question de René GARCIA : concernant les repas festifs et l'entretien des locaux, qui gère ces dossiers ?

Il se rend régulièrement sur un centre de vacances au mois de septembre, un seul repas festif est organisé, cela lui semble peu alors qu'il y a encore beaucoup de monde en cette période.

Jean-Louis GROBEL : il doit être organisé un repas festif par semaine, c'est la règle et la feuille de route transmise. Cependant, il faut savoir que sur l'année 2022, il y a eu un déficit de deux millions d'euros sur la restauration méridienne de loisir. La CCAS perd aujourd'hui de l'argent.

Aussi, cette année, des décisions drastiques ont été prises dans ce sens, notamment sur notre Plaque ; par exemple, il n'y aura pas de restauration à midi sur le territoire des Deux Savoie car on ne peut plus se permettre d'être déficitaires sur ce point.

C - PÉRIMÈTRE DU TERRITOIRE LOIRE

Question de Gérard PHILIPPON : au sujet de l'élargissement du territoire, pourquoi ne pas aller plutôt sur la Haute-Loire (Monistrol, Yssingeaux) ?

Simon LOISEAU : il ne s'agit pas de la même Plaque et ces villes font partie de la CMCAS du Puy/Clermont.

D - RESTAURATION MERIDIENNE

Gérard PHILIPPON : la CCAS n'aurait jamais dû gérer la restauration méridienne. N'importe quelle entreprise doit gérer la restauration de ses salariés, les entreprises avaient des obligations à ce niveau.

Jean-Luc BOUCHET : Il ne faut pas mélanger restauration méridienne (pour les salariés) et restauration de loisir, estivale.

E - L' ANEG

Jean-Luc BOUCHET : ANEG (sports aériens) club national avec plusieurs sections. La CCAS a baissé le budget de moitié de l'ANEG. Il a appris que la CMCAS de Bourg-en-Bresse a acheté un avion que la section de la Loire ne peut pas utiliser car il n'y a pas de possibilité de mise à disposition. Comment se fait-il que le pilote de Bourg ne paie pas son vol alors que c'est le contraire pour la Loire ? Ils font des bénéfices également sur les vols proposés, est-ce normal ?

Jean-Luc BOUCHET profite de la présence des élus et représentants du Territoire pour soulever le problème en espérant que ses remarques remonteront auprès de la CCAS.

RELEVÉ DE DÉCISIONS

AG CMCAS Loire - Juin 2023

F - COMMISSIONS / SLVie – Représentations syndicales et participation aux réunions

Gérard PHILIPPON : intervention concernant la section des pensionnés de Roanne et la non-représentation par la CFE/CGC.

Simon LOISEAU : effectivement la CFE n'a pas de représentant dans cette section, faute de candidat.

Stéphane ENCIZO : nous rencontrons le même problème au niveau du bureau de la SLVie 05 ; les personnes élues d'autres organisations ne viennent pas aux réunions et ne participent donc pas. Il propose que les postes soient libérés et attribués à d'autres qui veulent, eux, s'investir dans les Activités Sociales.

Simon LOISEAU : le débat est ouvert, il faut réfléchir sur la représentation syndicale auprès des sections, SLVie ou commissions.

Clôture de l'assemblée générale Ordinaire à 17h03

La date de la prochaine assemblée générale de la CMCAS Loire sera communiquée ultérieurement.

Simon LOISEAU,
Président de la CMCAS Loire

Thierry FAUX,
Secrétaire Général de la CMCAS Loire

CONSEIL D'ADMINISTRATION

EN 2023, ONT EU LIEU...

6
CONSEILS D'ADMINISTRATION



4
BUREAUX DU CA

LES ADMINISTRATEURS DE LA CMCAS AU 10 JANVIER 2023

CGT 12 SIÈGES	SIMON Loiseau LHERBRET Philippe ARNAUD Richard FAUX Thierry BEAL Gilles CLERVAUX Laetitia DEPALLE Simon DEVIDAL Philippe ENCIZO Stéphane EPALLE Christophe GRANGER Pascal LARMANDE Alain	Président Vice-Président délégué Trésorier Général Secrétaire Général 1 ^{er} Vice-Président 5 ^{ème} Vice-Président
	CHAVANNE Marc COULON Yves-Marie DEVIGNAT Pascal INTORRE Catherine MOUNIER Ludovic PRESLE Jean-Luc VELTRI Isabelle	2 ^{ème} Vice-Président
CFDT 7 SIÈGES	BOUILLET Laurent BOUVIER Georges	Secrétaire Général Adjoint 4 ^{ème} Vice-Président
CFE CGC 2 SIÈGES	BENAMEUR Mehdi BOUCHET Jean-Luc MEZRAG Kaoutar	3 ^{ème} Vice-Président Trésorier Général Adjoint
FO 3 SIÈGES		

ZOOM SUR LA COMMUNICATION

La communication est un enjeu majeur pour la CMCAS Loire. Ses principaux vecteurs sont le journal mensuel L'ENCAS 42, les newsletters et l'administration des différents supports digitaux.

52
NEWSLETTERS ENVOYÉES



149
ABONNÉS FACEBOOK



10
ÉDITIONS DU JOURNAL



LES BÉNÉFICIAIRES CMCAS LOIRE



4715
bénéficiaires



34%
d'actifs



66%
de pensionnés

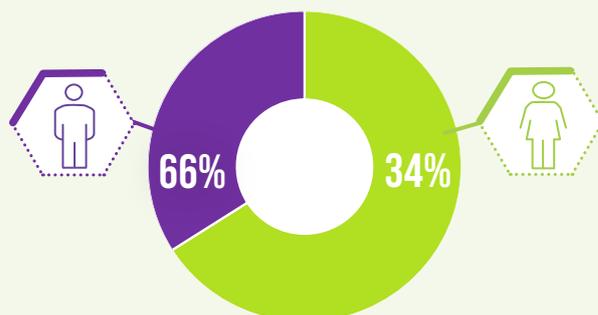
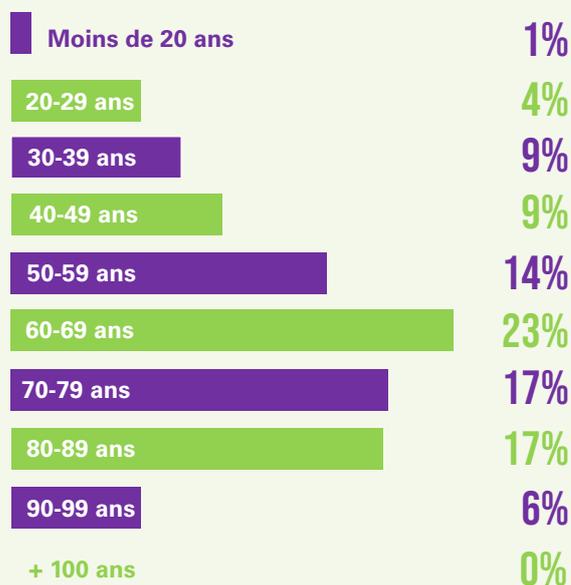


2332
ouvrants droit

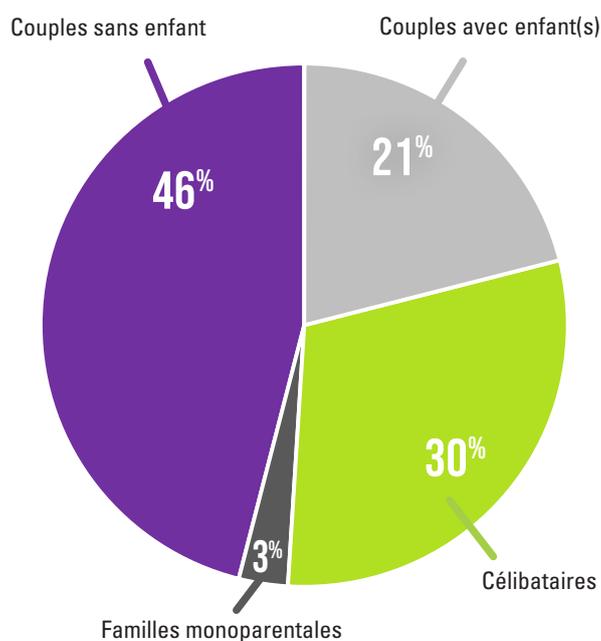


2383
ayants droit
(conjoints,
enfants)

RÉPARTITION DES OUVRANTS DROIT PAR TRANCHE D'ÂGE ET PAR SEXE



COMPOSITION FAMILIALE



RÉPARTITION PAR SLVIE

	SLVIE 01	SLVIE 02	SLVIE 03	SLVIE 04	SLVIE 05	TOTAL
Ouvrants droit	568	536	283	500	445	2332
Conjoints	288	357	172	330	250	1397
Enfants	230	402	110	112	131	985
Nouvelle catégorie d'Ayant Droit			1			1
Total	1086	1295	566	942	826	4715

RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER GÉNÉRAL

EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

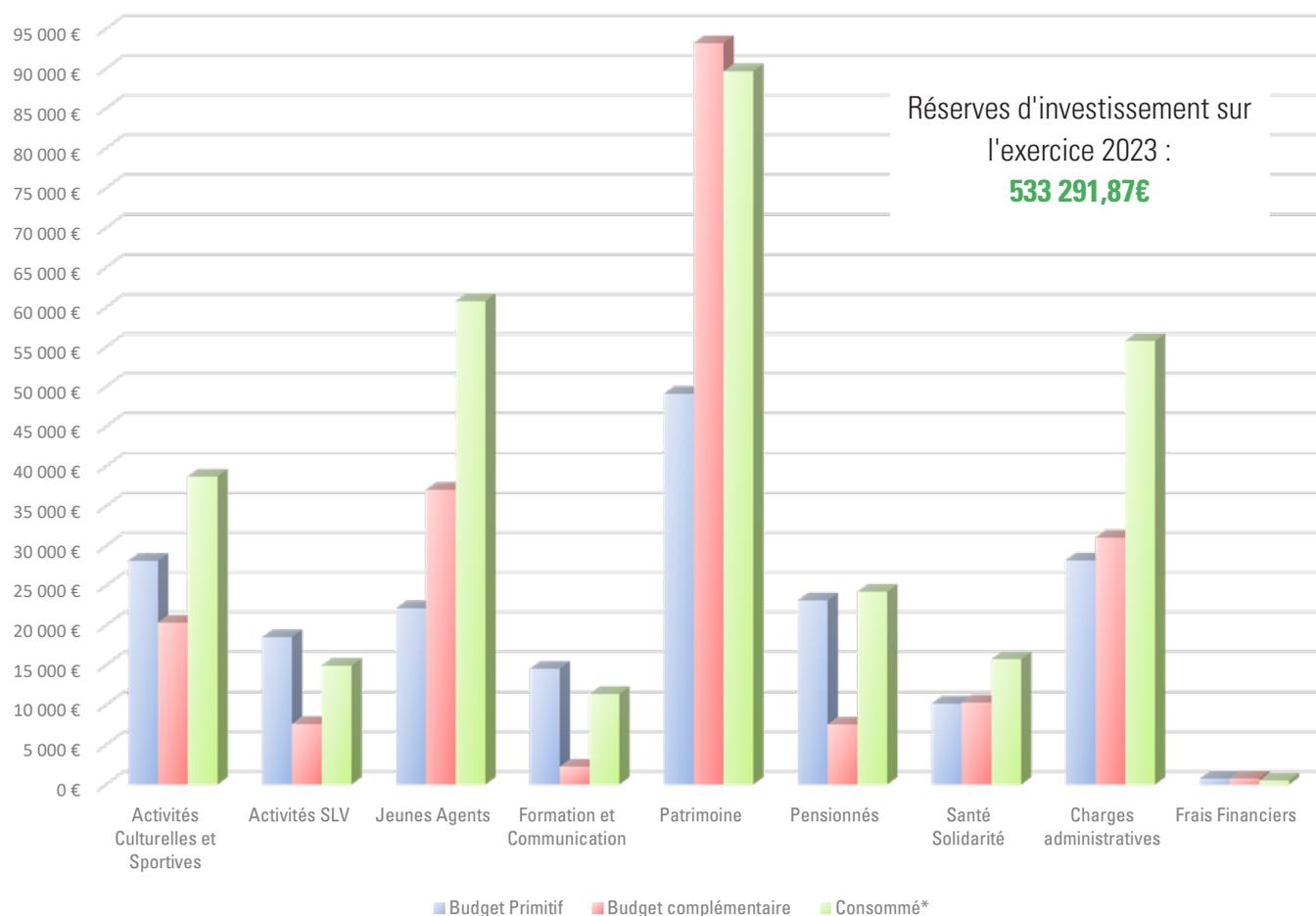
Selon les règles en vigueur et l'article 25 des Activités Sociales, le Comité de Coordination des CMCAS a réparti les ressources prévisionnelles entre les différentes CMCAS, pour l'exercice budgétaire allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, en considérant pour chacune :

- Leur superficie
- Le nombre de bénéficiaires pensionnés et actifs.

Les demandes de budgets présentées au moyen des fiches projets budgets pour l'année 2023 représentaient la somme totale de **394 595€**.

La CMCAS Loire a reçu une dotation de la CCAS d'un montant de **194 729,50€**.

Ce budget initial a été réparti entre les différentes commissions, SLVie, charges administratives et réserves d'investissements.



Cette année encore, le budget alloué n'a pas suffi à établir un budget équilibré, ce qui a obligé le Conseil d'Administration à réaliser des impasses budgétaires.

Pour pallier ces impasses, le CA a pu compter sur le reliquat budgétaire de l'année précédente, estimé approximativement, et réinjecté par le budget complémentaire N°1 lors de la réunion du Conseil d'Administration du 25 avril 2023.

Richard Arnaud
Trésorier Général de la CMCAS Loire

ACTIVITÉS SLVie 2023

Activités	Budget total	Consommé*	Solde	Utilisation budget
SLVie 01 - Café théâtre KFT à Saint-Galmier - Novembre 2023	450 €	390 €	60 €	86,67%
SLVie 01 - Assemblée Générale - Mai 2023	100 €	96,43 €	3,57 €	96,43%
SLVie 01 - Information aux gestes 1 ^{er} secours au Civier - 1 ^{er} semestre 2023	60 €	- €	60 €	0%
SLVie 01 - Information aux gestes 1 ^{er} secours au Civier 2 ^{eme} semestre 2023	60 €	- €	60 €	0%
SLVie 01 - Park Aventure pour enfants - 3 ^{eme} trimestre 2023	175 €	- €	175 €	0%
SLVie 02 - Concert HK	165 €	81,46 €	83,54 €	49,37%
SLVie 02 - Concert Shaka Ponk	230 €	- €	230 €	0%
SLVie 02 - Café théâtre La Ricane	125 €	- €	125 €	0%
SLVie 02 - Fortboyart Prison Island	150 €	- €	150 €	0%
SLVie 02 - Assemblée Générale à Etivallière/Bénévent - Avril 2023	100 €	74,09 €	25,91 €	74,09%
SLVie 02 - Trotinnette pour tous au Pilat à Saint-Etienne - Février 2023	260 €	- €	260 €	0%
SLVie 02 - Automassage chinois à Civier	110 €	25,90 €	84,10 €	23,55%
SLVie 02 - Séjour CCAS Voile Bretagne du Sud	1 530,00 €	1 650,13 €	-120,13 €	107,85%
SLVie 02 - Séjours Alsace Les Régions proposent - Septembre 2023	6 850 €	6 510,87 €	339,13 €	95,05%
SLVie 02 - Concours de coinche Séniors à Saint-Julien - Décembre 2023	350 €	- €	350 €	0%
SLVie 02 - Soccer Inter SLVies à Saint-Etienne - Mai 2022	300 €	112,13 €	187,87 €	37,38%
SLVie 02 - Match ASSE	100 €	112,85 €	-12,85 €	112,85%
SLVie 02 - Match Rugby Lou à Lyon	240 €	65 €	175 €	27,08%
SLVie 02 - Rando Voie Verte à Saint-Etienne	60 €	- €	60 €	0%
SLVie 02 - Marche Stéphanoise	60 €	- €	60 €	0%
SLVie 02 - Fun'Trott à Andrézieux/Bouthéon	115 €	- €	115 €	0%
SLVie 02 - Animation karting adultes et jeunes à Andrézieux - Juin 2023	560 €	343,04 €	216,96 €	61,26%
SLVie 02-Padel Shot à St-Etienne	400 €	78,32 €	321,68 €	19,58%
SLVie 02 - Concours de boules à St-Julien en Septembre 2023	225 €	- €	225 €	0%
SLVie 02 - Mushing dog	630 €	- €	630 €	0%
SLVie 03 - Assemblée Générale - Mai 2023	100 €	23,07 €	76,93 €	23,07%
SLVie 03 - Week-end à Paris	3 050 €	- €	3 050 €	0%
SLVie 03 - Week-end ski à Chamonix	1 910 €	1 658,95 €	251,05 €	86,86%
SLVie 03 - Deval Kart à Graix	105 €	- €	105 €	0%
SLVie 03 - VTT itinérant Parc des écrins	135 €	386,90 €	-251,90 €	286,59%
SLVie 03 - VTT électrique à Saint-Etienne	280 €	168 €	112 €	60%
SLVie 04 - Soirée spectacle Quai des Artistes à Montbrison	300 €	- €	300 €	0%
SLVie 04 - Journée familiale au Parc de Prabouré à Saint-Anthème	175 €	- €	175 €	0%
SLVie 04 - Assemblée Générale à Lézigneux - Mars ou Avril 2023	100 €	- €	100 €	0%
SLVie 04 - Sortie ski Institution CCAS - Mars 2023	2 560 €	1 432,50 €	1 127,50 €	55,96%
SLVie 04 - Karting à Puma Forez - Septembre ou Octobre 2023	475 €	- €	475 €	0%
SLVie 04 - Canoë à la base nautique d'Aurec sur Loire	100 €	- €	100 €	0%
SLVie 05 - Permaculture au Coteau - Janvier ou Février 2023	30 €	- €	30 €	0%
SLVie 05 - Permaculture au Coteau - Mars 2023	30 €	42,19 €	-12,19 €	140,63%
SLVie 05 - Cours d'oenologie au Transval - Janvier ou Février 2023	150 €	- €	150 €	0%
SLVie 05 - Art Urbain pour enfants	300 €	- €	300 €	0%

Activités	Budget total	Consommé*	Solde	Utilisation budget
SLVie 05 - Assemblée Générale au Coteau	100 €	90,17 €	9,83 €	90,17%
SLVie 05 - Sortie familiale au Pal - Septembre ou Octobre 2023	760 €	- €	760 €	0%
SLVie 05 - Sortie match de rugby - Mars ou Avril 2023	640 €	249,58 €	390,42 €	39%
SLVie 05 - Création d'un produit de maquillage au Transval - Mai 2023	55 €	44,40 €	10,60 €	80,73%
SLVie 05 - Atelier écriture au Transval	25 €	- €	25 €	0%
SLVie 05 - Fête de la SLVie - Mai ou Juin 2023	560 €	577 €	-17 €	103,04%
SLVie 05 - Karting Le Coteau - Tickets pour entraînement	325 €	505 €	-180 €	155,38%
SLVie 05 - Karting Le Coteau - Challenge inter SLVies	75 €	20 €	55 €	26,67%
SLVie 05 - Karting Le Coteau - Endurance	50 €	125 €	-75 €	250%
SLVie 05 - Karting Le Coteau - Slalom	50 €	- €	50 €	0%
SLVie 05 - Baptême ULM motorisé à Mably en Juin 2023	140 €	88 €	52 €	62,86%
SLVie 05 - Paintball Jeunes Agents à Roanne	160 €	- €	160 €	0%
TOTAL	26 145 €	14 950,98 €	11 194,02 €	57,18%

Activités non-réalisées en 2023 :

SLVIE 01 :

- Information aux gestes 1^{er} secours au Civier 1^{er} semestre
- Information aux gestes 1^{er} secours au Civier 2^{ème} semestre
- Park Adventure pour enfants 3eme trimestre

SLVIE 02 :

- Concert Shaka Ponk
- Café théâtre La Ricane
- Fortboyart Prison Island
- Trotinnette pour tous au Pilat à St-Etienne en février
- Rando Voie Verte à St-Etienne
- Fun'Trott à Andrézieux/Bouthéon
- Concours de boules à St-Julien en septembre
- Mushing dog

SLVIE 03 :

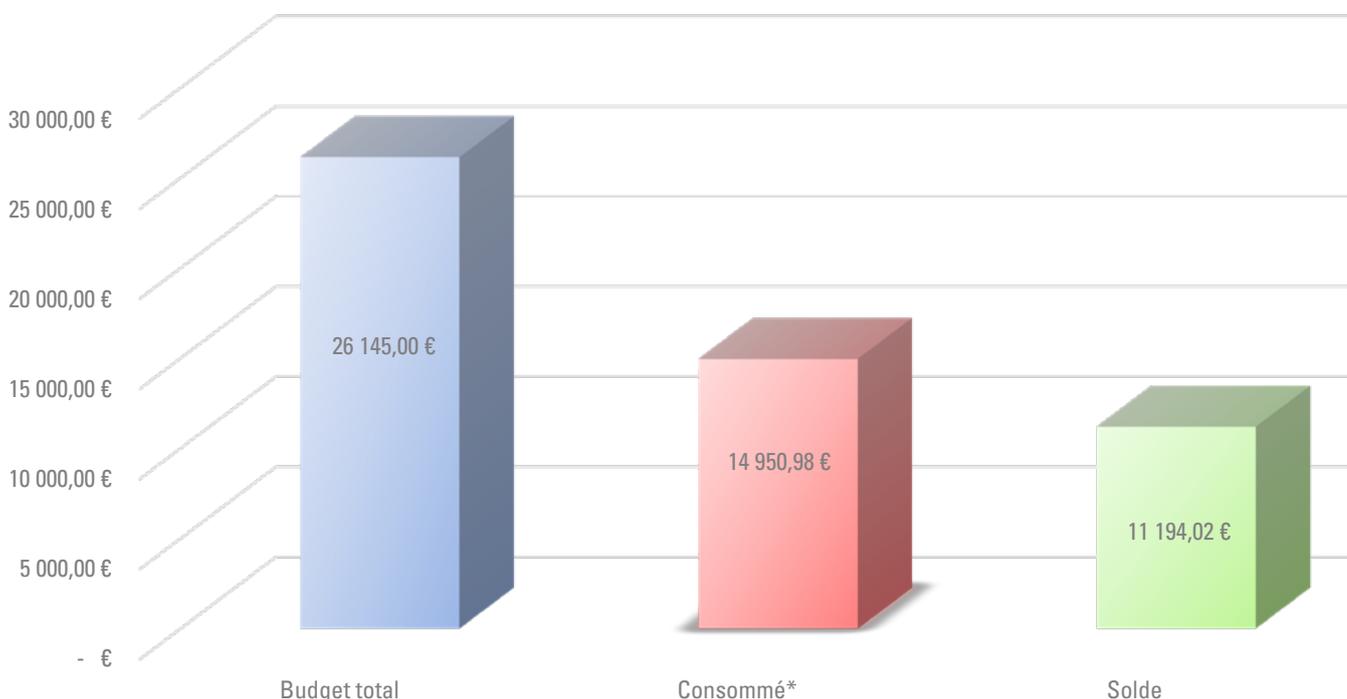
- Deval Kart à Graix

SLVIE 04 :

- Soirée spectacle Quai des Artistes à Montbrison
- Journée familiale au Parc de Prabouré à Saint-Anthème
- Sortie ski Institution CCAS en Mars
- Karting à Puma Forez en septembre ou octobre
- Canoë à la base nautique d'Aurec sur Loire

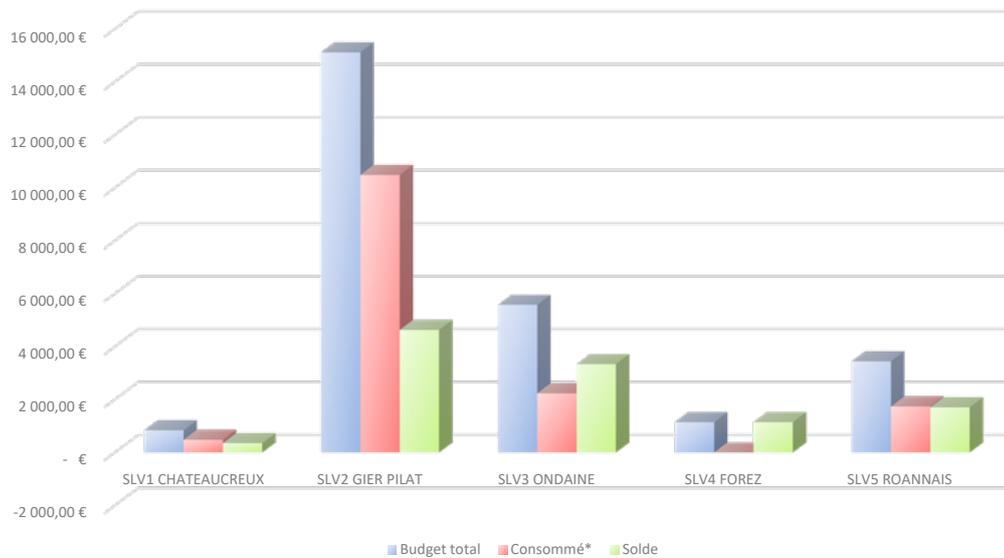
SLVIE 05 :

- Permaculture au Coteau en janvier ou février
- Cours d'oénologie au Transval en janvier ou février
- Sortie familiale au Pal en septembre ou octobre
- Atelier écriture au Transval
- Karting Le Coteau - Slalom



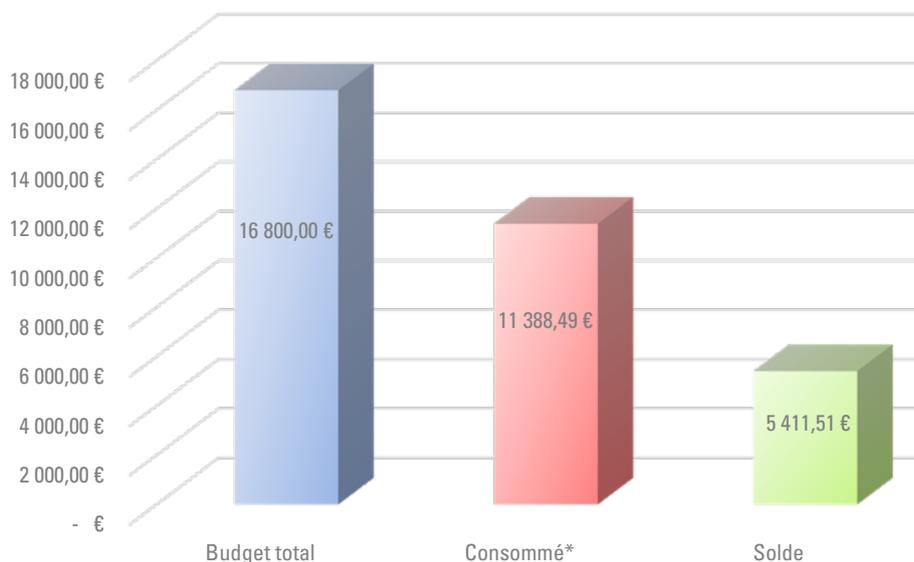
BUDGET PAR SLVIE

	Budget Primitif	Budget Complémentaire	Budget total	Consommé*	Solde	Utilisation budget
SLV1 Chateaucieux	245 €	600 €	845 €	486,43 €	358,57 €	57,57%
SLV2 Gier Pilat	8 920 €	6 200 €	15 120 €	10 486,29 €	4 633,71 €	69,35%
SLV3 Ondaine	5 480 €	100 €	5 580 €	2 236,92 €	3 343,08 €	40,09%
SLV4 Forez	550 €	600 €	1 150 €	- €	1 150,00 €	0%
SLV5 Roannais	3 330 €	120 €	3 450 €	1 741,34 €	1 708,66 €	50,47%
TOTAL	18 525 €	7 620 €	26 145 €	14 950,98 €	11 194,02 €	57,18%



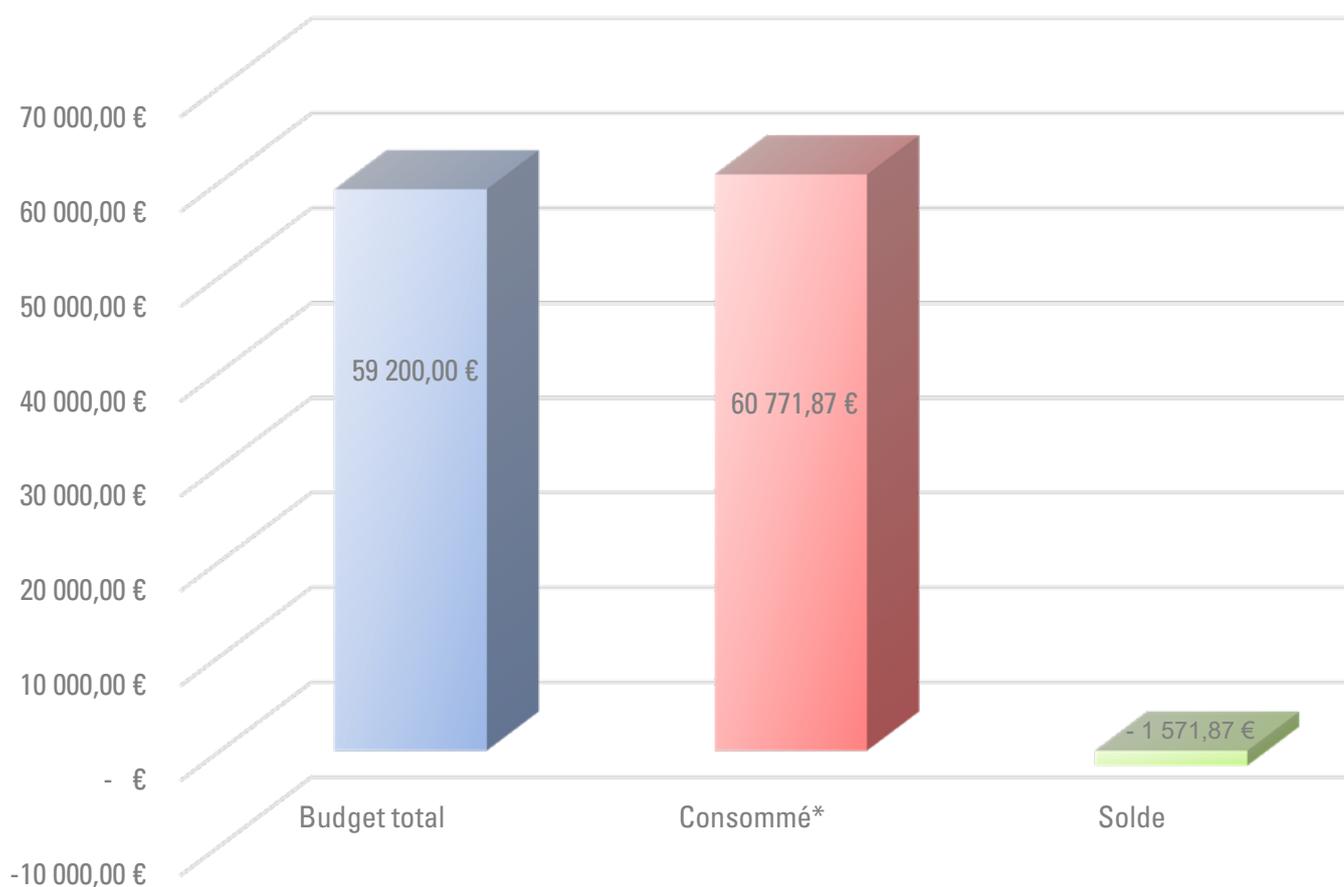
COMMISSION FORMATIONS COMMUNICATION

	Budget total	Consommé*	Solde	Utilisation budget
Formation des Elus	3 000 €	- €	3 000 €	0%
Cotisation Adhésion IFOREP	3007 €	240,10 €	59,90 €	80,03%
Communication - Site internet - Encas 42 et E-mailing	12 000 €	11 148,39 €	851,61 €	92,90%
Communication E-mailings	1 500 €	- €	1 500 €	0%
TOTAL	16 800 €	11 388,49 €	5 411,51 €	67,79%



COMMISSION JEUNES AGENTS

Activités	Budget total	Consommé*	Solde	Utilisation budget
Arbre de Noël Sud-Cadeaux Territoires SLVies 1-2-3-4	4 000 €	4 025,21 €	-25,21 €	100,63%
Arbre de Noël Nord-Cadeaux-Territoire SLVie 5	600 €	600 €	- €	100%
Arbre de Noël Sud- Spectacle-Territoire SLVies 1-2-3 et 4	16 000 €	13 526,75 €	2 473,25 €	84,54%
Arbre de Noël Nord- Territoire SLVie 5	3 000 €	2 523,07 €	476,93 €	84,10%
Aides aux activités culturelles enfants -18 ans	3 000 €	915 €	2 085 €	30,50%
Aides aux licences sportives enfants -18 ans	3 000 €	4 028 €	-1 028 €	134,27%
Aides classes découvertes (neige-mer-verte)	2 000 €	894,55 €	1 105,45 €	44,73%
Aides séjours linguistiques	1 600 €	1 338,10 €	261,90 €	83,63%
Soulac-Festival des Energies	26 000 €	22 131 €	3 869 €	85,12%
Soulac-Festival des Energies (régularisation prévue sur 2024)	- €	10 790,19 €	-10 790,19 €	
TOTAL	59 200 €	60 771,87 €	-1 571,87 €	102,66%



COMMISSION PENSIONNÉ.E.S

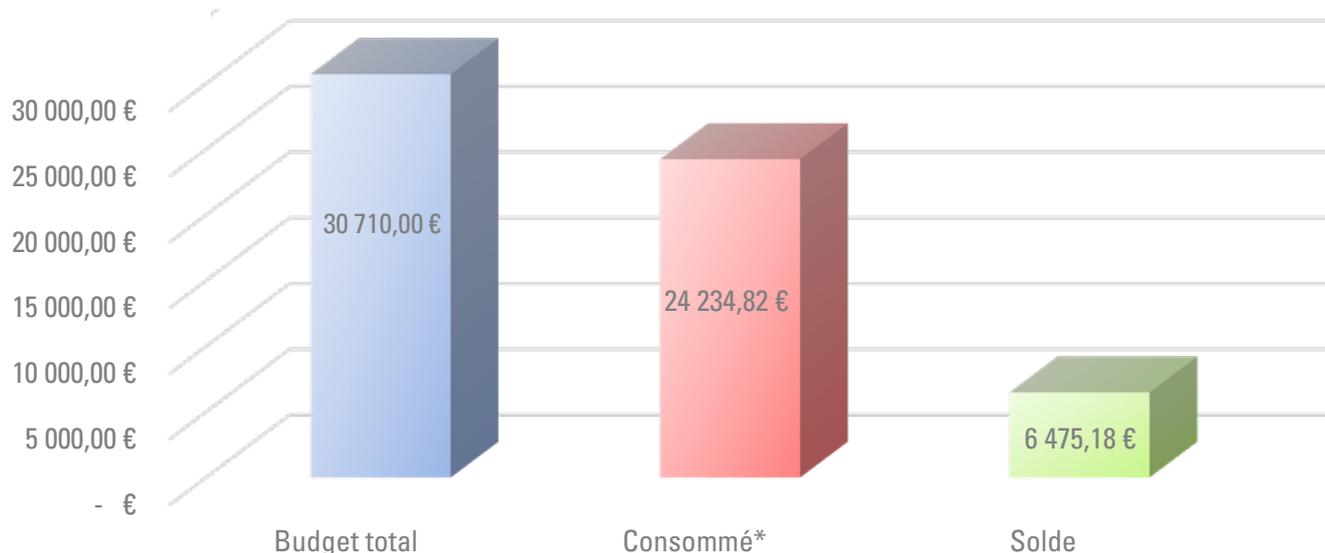
Activités	Budget total	Consommé*	Solde	Utilisation budget
Pensionnés Senior Roanne				
Sortie spectacle - Novembre 2023	850 €	812 €	38 €	95,53%
Sortie 4 jours à St-Pierre la mer ULVF - Juin 2023	4 675 €	3 048,67 €	1 626,33 €	65,21%
Sortie découverte - avril 2023	875 €	1 422,68 €	-547,68 €	162,59%
Journée conviviale au Transval - Septembre 2023	875,00 €	245,70 €	629,30 €	28,08%
Repas fin d'année au Transval	1 450,00 €	1 041,29 €	408,71 €	71,81%
Pensionnés Grands Seniors				
Gouter de fin d'année à Civier	60 €	- €	60 €	0%
Sortie de printemps à la journée Marcilly le Châtel	405 €	- €	405 €	0%
Sortie automne à la journée Château Bruneaux à Firminy	380 €	- €	380 €	0%
Petit séjour de 6 jours ULVF à Gillette	5 250 €	5 801,81 €	-551,81 €	110,51%
Pensionnés Montbrison SLVie 04				
Journée conviviale à Lézigneux	75 €	- €	75 €	0%
Journée détente inactif à l'Auberge du Goutelas	440 €	345 €	95 €	78,41%
Journée découverte à Lézigneux	75 €	- €	75 €	0%
Pensionnés Seniors Civier				
Séjour 1 semaine Villa Caroline à La Baule	10 710 €	9 230,20 €	1 479,80 €	86,18%
Excursion d'une journée - Octobre 2023	560 €	549,20 €	10,80 €	98,07%
Excursion d'une journée - Avril 2023	560 €	579,50 €	-19,50 €	103,48%
Concours de coinche - Mars 2023	125 €	84,17 €	40,83 €	67,34%
Concours de coinche - Novembre 2023	125 €	88,94 €	36,06 €	71,15%
Bugnes - Février 2023	255 €	93,05 €	161,95 €	36,49%
Journée Festive au Civier - Juin 2023	400 €	388,65 €	11,35 €	97,16%
Repas de Noel au Civier - Décembre 2023	735 €	503,96 €	231,04 €	68,57%
Galette des Rois - Janvier 2023	255 €	- €	255 €	0%
Pensionnés				
Assemblée Générale	1 575 €	- €	1 575 €	0%
TOTAL	30 710 €	24 234,82 €	6 475,18 €	78,92%

Activités non-réalisées en 2023 :

PENSIONNÉS GRANDS SENIORS : Sortie automne à la journée Château Bruneaux à Firminy

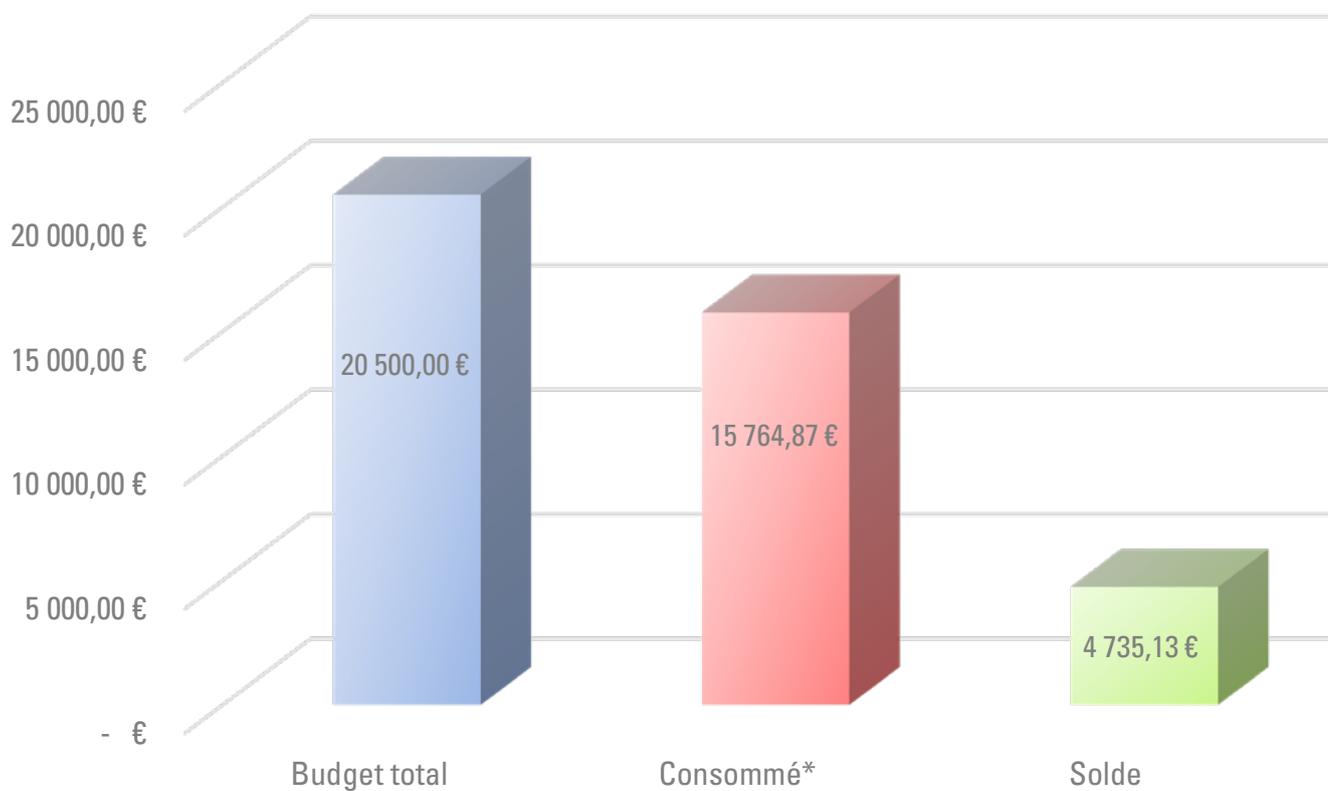
PENSIONNÉS MONTBRISON SLVie 04 : Journée Conviviale à Lézigneux

PENSIONNÉS SENIOR CIVIER : Galette des Rois en Janvier 2023



COMMISSION SANTÉ SOLIDARITÉ

	Budget total	Consommé*	Solde	Utilisation budget
Projet santé réseau solidaire	2 000 €	- €	2 000 €	0%
Dons aide solidarité	300 €	200 €	100 €	66,67%
Aides solidarité	10 000 €	8 179,41 €	1 820,59 €	81,79%
Séjours bleus et Séjours Aînés	700 €	- €	700 €	0%
Permanence assistante sociale inactifs	7 500 €	7 385,46 €	114,54 €	98,47%
TOTAL	20 500 €	15 764,87 €	4 735,13 €	76,90%



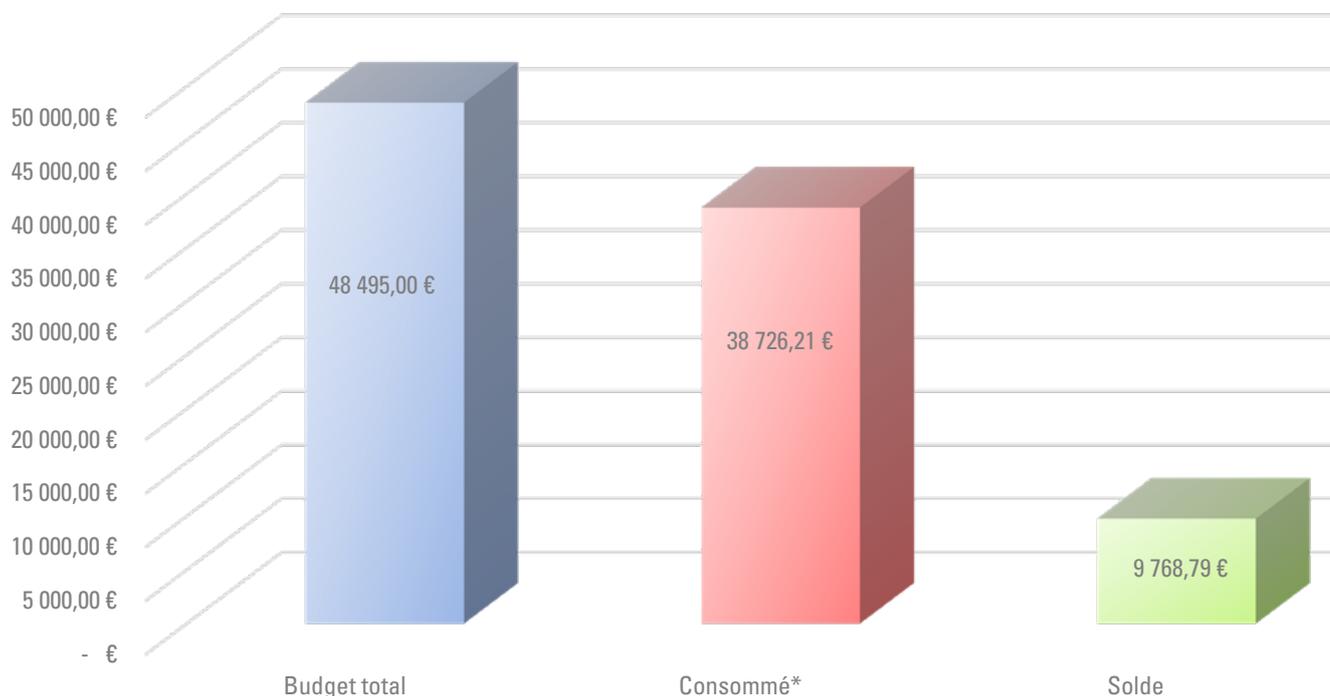
COMMISSION ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

Activités	Budget total	Consommé*	Solde	Utilisation budget
Abonnement Culture et Loisirs ALTS	2 300 €	2 238,65 €	61,35 €	97,33%
Abonnement Culture et Loisirs ULVF	1 €	- €	1 €	0%
Abonnement Culture et Loisirs TEC	380 €	340 €	40 €	89,47%
Section pêche Saint-Etienne - Alvinage et entretien étang de La Gimond	500 €	474,14 €	25,86 €	94,83%
Section Danse Roanne - Cours de danse au Transval	850 €	-60,50 €	910,50 €	-7,12%
Section Danse Roanne - Sortie extérieur à la rencontre d'autres danseurs	305 €	189 €	116 €	61,97%
Section Danse Roanne - Thé dansant au Transval	275 €	274,21 €	0,79 €	99,71%
Section Danse Roanne - Assemblée Générale	75 €	123,56 €	-48,56 €	164,75%
Section art floral au Civier	695 €	333 €	362 €	47,91%
Accrobranche à La Versanne - automne	240 €	- €	240 €	0%
Section gymnastique Roanne - Bugnes	15 €	- €	15 €	0%
Section gymnastique Roanne - Galettes	15 €	- €	15 €	0%
Section gymnastique Roanne - Repas de fin d'année	125 €	64,70 €	60,30 €	51,76%
PASS Les Illéades à Montrond les bains	1 300 €	650 €	650 €	50%
Section Rando Saint-Etienne - Assemblée Générale au Civier - Février	100 €	94,01 €	5,99 €	94,01%
Journée base nautique à Condrieu	1 200 €	- €	1 200 €	0%
Fête des Femmes	2 500 €	2 342,7 €	158 €	93,68%
Section Rando Saint-Etienne - Séjour randonnée de 6 jours - Juin	2 035 €	1 412,56 €	622,44 €	69,41%
Section Rando Saint-Etienne - Séjour randonnée de 6 jours - Septembre ou Octobre	2 035 €	2 499,94 €	-464,94 €	122,85%
Prêt d'institution pour bénéficiaire - sans participation de la CMCAS	1 €	-366 €	367 €	
Natur sport - week-end ski et raquette	500 €	927 €	-427 €	185,40%
Marche Roanne-Feurs-Boën- prêt d'institution pour rando 1 semaine	7 606 €	7 387,21 €	218,79 €	97,12%
Section Informatique - Assemblée Générale au Civier	100 €	104,97 €	-4,97 €	104,97%
Section Informatique - Anniversaire du club au Civier	100 €	121,57 €	-21,57 €	121,57%
Section Informatique - Fonctionnement au Civier	1 750 €	1 670,91 €	79,09 €	95,48%
Fête de la CMCAS - Assemblée Générale CMCAS Loire	1 480 €	909,72 €	570,28 €	61,47%
Fête de la CMCAS - Forum des activités à Roanne	1 €	- €	1,00 €	0%
Fête de la CMCAS - Forum des activités à St-Etienne	1 €	- €	1,00 €	0%
Section gymnastique Roanne - Cours par Loire Professions Sports	425 €	-37 €	462,00 €	-8,71%
Marche Roanne-Feurs-Boën- Repas festif janvier 2023 au Transval	485 €	-26,38 €	511,38 €	-5,44%
Marche Roanne-Feurs-Boën- Repas mensuel au transval	1 200 €	68,42 €	1 131,58 €	5,70%
Section Rando Saint-Etienne - Randonnée patrimoine 1 journée - Avril	225 €	239,50 €	-14,50 €	106,44%
Section Rando Saint-Etienne - Randonnée patrimoine 1 journée - Octobre	225 €	177,50 €	47,50 €	78,89%
Gagas Casqués - Bol d'or ou 24h du Mans	200 €	- €	200,00 €	0%
Gagas Casqués - Sortie de fin de saison	200 €	198 €	2,00 €	99,00%

Activités	Budget total	Consommé*	Solde	Utilisation budget
Gagas Casqués - Week-end Septembre - découverte touristique et culturelle d'une région	200 €	- €	200,00 €	0%
Gagas Casqués - Week-end Juin - découverte touristique et culturelle d'une région	320 €	108,50 €	211,50 €	33,91%
Vol aérien - Printemps	275 €	- €	275,00 €	0%
Vol aérien - Eté	305 €	148,02 €	156,98 €	48,53%
Vol aérien - Automne	220 €	- €	220,00 €	0%
Découverte aérienne - Vol avion frais partagés	615 €	- €	615,00 €	0%
Rafting à Saint-Pierre de Bœuf	815 €	- €	815,00 €	0%
Section Padel / Badminton à Saint-Etienne - Octobre 2022	600 €	419 €	181,00 €	69,83%
Dotation GEOSE	15 700 €	15 700 €	- €	100%
TOTAL	48 495 €	38 726,21 €	9 768,79 €	79,86%

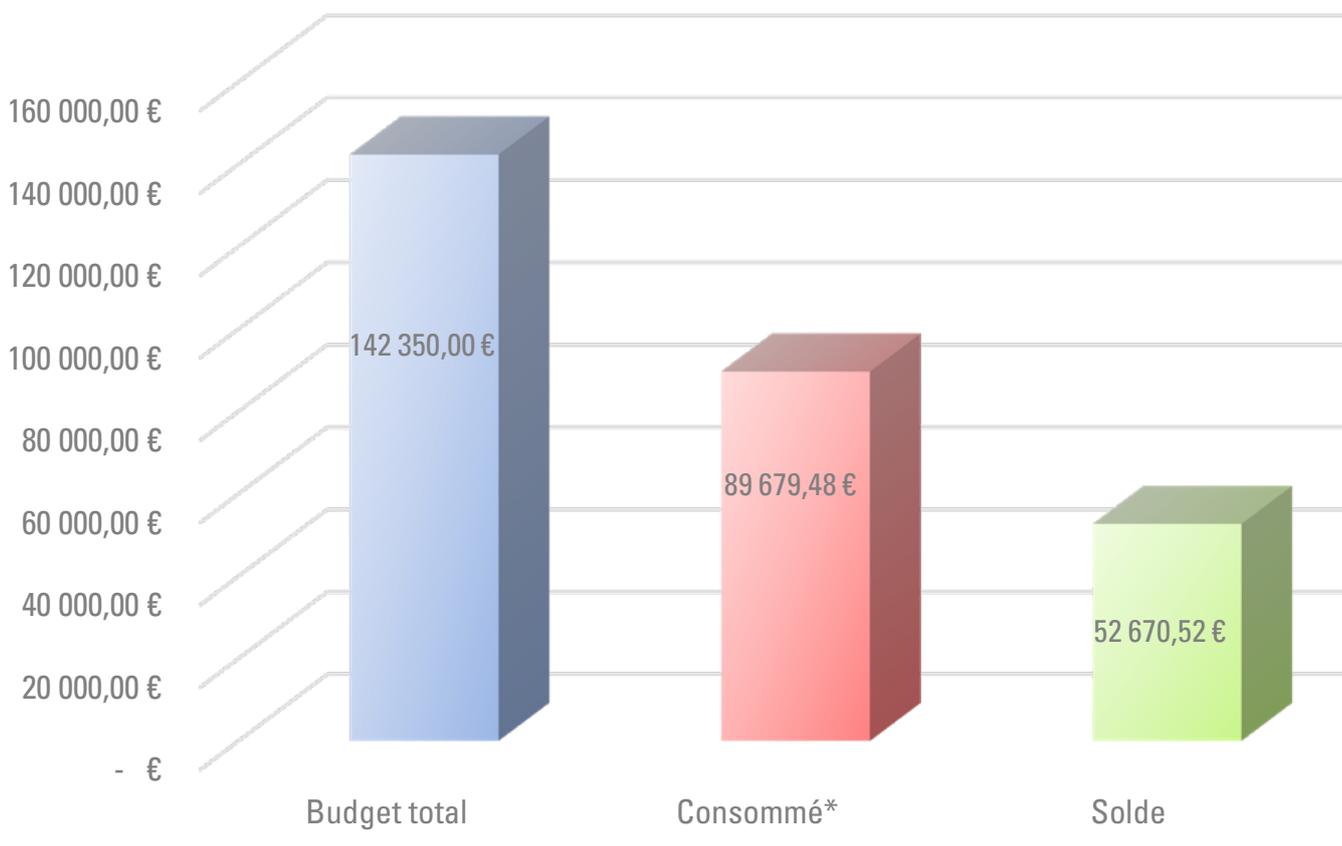
Activités non-réalisées :

- Abonnement Culture et Loisirs ULVF
- Accrobranche à La Versanne - Automne
- Section gymnastique Roanne - Bugnes
- Section gymnastique Roanne - Galettes
- Journée base nautique à Condrieu
- Fête de la CMCAS - Forum des activités à Roanne
- Fête de la CMCAS - Forum des activités à Saint-Etienne
- Gagas Casqués - Bol d'or ou 24h du Mans
- Gagas Casqués - week-end Septembre découverte touristique et culturelle d'une région
- Vol aérien - Printemps
- Vol aérien - Automne
- Découverte aérienne - vol avion frais partagés
- Rafting à St-Pierre de Bœuf



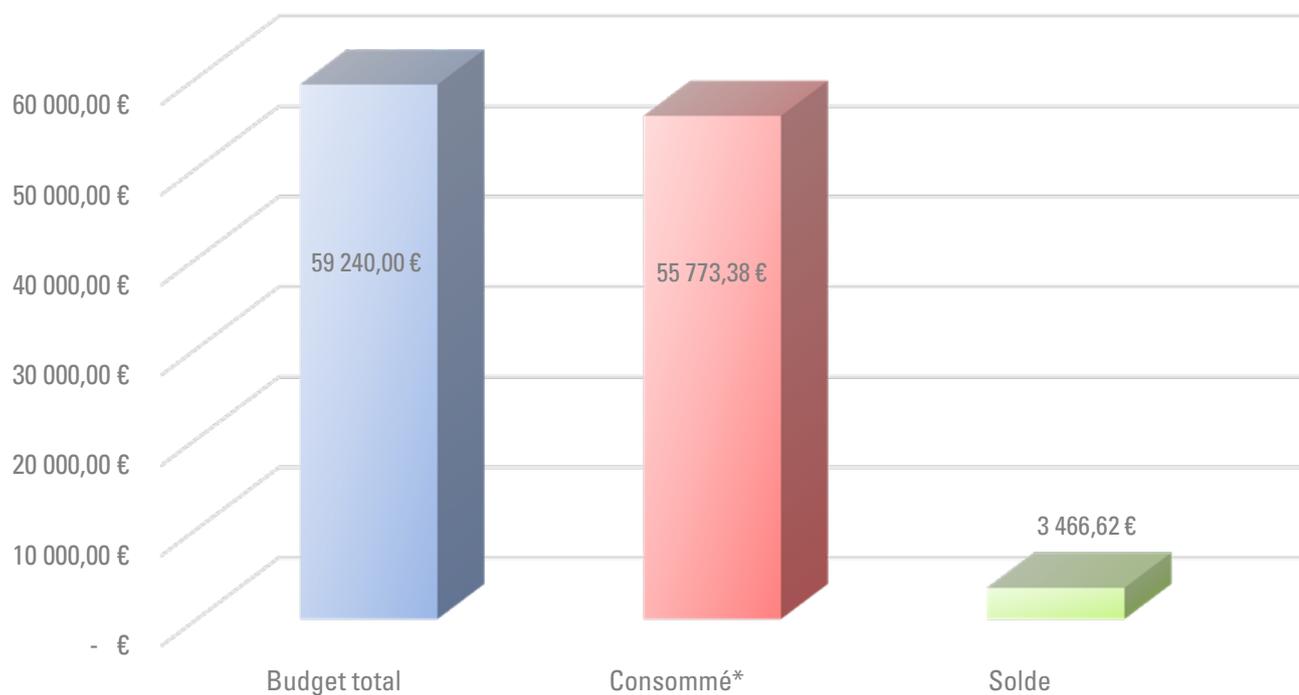
COMMISSION PATRIMOINE

Sites	Budget total	Consommé*	Solde	Utilisation budget
Transval	20 180 €	1 441,07 €	18 738,93 €	7,14%
Saint-Julien	56 950 €	42 254,73 €	14 695,27 €	74,20%
Civier	20 000 €	7 684,93 €	12 315,07 €	38,42%
Etang de La Gimond	870 €	110,60 €	759,40 €	12,71%
Roche-la-Molière	1 350 €	1 357 €	-7 €	100,52%
Lézigneux	40 000 €	36 924,81 €	3 075,19 €	92,31%
CMCAS Acières	- €	-1 427,48 €	1 427,48 €	0%
CMCAS Acières - Investissement	3 000 €	1 333,82 €	- €	0%
TOTAL	142 350 €	89 679,48 €	52 670,52 €	63,00%



CHARGES ADMINISTRATIVES

	Budget total	Consommé*	Solde	Utilisation budget
Contrat entretien CMCAS Loire (incendie, climatisation et espaces verts)	1 750 €	1 496,82 €	253,18 €	85,53%
Prestation nettoyage des locaux CMCAS Loire	3 000 €	3 674,88 €	-674,88 €	122,50%
Loyers CMCAS Loire élu	13 000 €	14 365,89 €	-1 365,89 €	110,51%
Eau, gaz et électricité CMCAS Loire	110 €	137,34 €	-27,34 €	124,85%
Impôts taxes foncières CMCAS Loire	1 530 €	1 633,80 €	-103,80 €	106,78%
Carburant véhicules	1 800 €	1 757,96 €	42,04 €	97,66%
Entretien véhicules	1 500 €	- €	1 500 €	0%
Location de véhicules au marché national	3 100 €	3 072,72 €	27,28 €	99,12%
Assurances véhicules	6 000 €	3 227,47 €	2 772,53 €	53,79%
Péage-parking	100 €	20 €	80 €	20%
Permanences de proximité	4 700 €	4 380 €	320 €	93,19%
Photocopieurs	9 900 €	10 224,14 €	-324,14 €	103,27%
Consommables	500 €	429,57 €	70,43 €	85,91%
Fournitures LYRECO	- €	644,35 €	-644,35 €	
Affranchissement	3 500 €	3 898,54 €	-398,54 €	111,39%
Téléphonie portables	950 €	725,52 €	224,48 €	76,37%
Téléphonie accès réseau	500 €	- €	500 €	0%
Autres dépenses (Sacem)	300 €	- €	300 €	0%
Frais d'élus	7 000 €	6 084,38 €	915,62 €	86,92%
TOTAL	59 240 €	55 773,38 €	3 466,62 €	94,15%



RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER 2023

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification des comptes de la CMCAS LOIRE, le mardi 30 avril 2024.

Nous avons vérifié :

- Le solde de la Caisse d'Epargne au 31/12/2023
- Les Prêts d'Honneurs
- Les comptes d'investissements
- Les comptes de dotations aux amortissements et Provisions
- Les règlements Fournisseurs : les factures consultées comportent les mentions obligatoires
- Le tableau de clôture du budget 2023 des Commissions et des SLVIE
- Les délégations de pouvoirs financiers.
- La caisse ayant été volée lors des effractions en avril et mai 2023, celle-ci a été supprimée, donc non contrôlée.

Au terme du contrôle effectué ce 30 avril 2024, nous formulons les remarques suivantes :

Prêt d'Honneur :

Nous constatons que 3 dossiers sur 11 ne sont pas réglés dans les temps. Une relance systématique en temps réel s'impose pour assurer la pérennité de ce service aux bénéficiaires.

Suivi Budgétaire :

Toutes les réponses à nos interrogations nous ont été fournies.

Nous avons 2 remarques à formuler :

En cas d'annulation d'une sortie avec prêt d'institution (exemple: Monétier les Bains de la SLVie 02), ne pourrions-nous pas être plus vigilants dans le suivi des inscriptions ? Cela nous permettrait d'annuler si, besoin, le séjour suffisamment tôt pour ne pas être facturés inutilement.

Pour le Festival des Energies à SOULAC, nous notons que le budget initial était de 16 000 euros, il a été réhaussé à 26 000 euros.

Un problème de trésorerie persiste sur les dépenses effectuées sur place auprès du magasin LECLERC SODIVER. Nous demandons la facture correspondante aux dépenses effectuées sur place.

Immobilisations :

- Un système d'alarme a été mis en place le 1^{er} Juin 2023 rue des Aciéries, suite à 2 cambriolages, pour un montant de 1 336 €.
- Le 2 novembre 2023, la CMCAS Loire a engagé des travaux pour le remplacement de 2 volets roulants rue des Aciéries, suite également aux 2 cambriolages, pour un montant de 665,72 €.
- Le 27 décembre 2023, la CMCAS Loire a procédé à l'achat du site de Saint-Julien à Saint-Chamond pour un montant de 39 000 €.
- Concernant la réfection de la toiture de LEZIGNEUX, nous sommes surpris de ne pas trouver le montant investi dans les immobilisations (montant des travaux: 33 540,48 €).

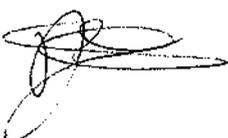
Comptes Fournisseurs :

Suite au contrôle des factures, nous n'observons aucune anomalie.

Nous remercions les professionnels pour leur disponibilité. A l'avenir et pour rappel, pour la préparation de notre prochaine reunion de la C.C.F., nous demandons que nous soient présentées les pieces suivantes : synthèse de l'audit des comptes annuels, bilan et compte de résultat de ! L'exercice, balance flash générale, relevés des comptes bancaires et extraits détaillés du compte courant 512A avec état des rapprochements bancaires et non rapprochés, le tableau détaillé des immobilisations. le detail des prêts d'honneur, le suivi budgétaire au 31/12.

Nous demandons aux délégués de l'Assemblée Générale de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Claire DUMAS



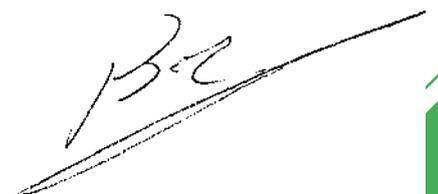
René GARCIA



Philippe COLOMB



Jean-Michel BOYER



BILAN ACTIF DE LA CMCAS

ACTIF	EXERCICE au 31/12/2023			EXE N-1 31/12/2022
	Montant brut	Amort. / Provisions	Montant net	Montant net
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	37 307,20	35 084,13 -	2 223,07	2 267,39
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS	246 824,00	104 608,66 -	142 215,34	142 215,34
CONSTRUCTIONS	1 163 403,67	1 002 049,00 -	161 354,67	142 539,58
INSTAL TECHNIQ,MAT ET OUTIL	101 965,41	97 791,36 -	4 174,05	5 847,88
AUTRES	326 857,50	319 056,40 -	7 801,10	10 126,54
IMMO CORPORELLES EN COURS	4 839,52	4 839,52 -		
AVANCES ET ACOMPTE				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
PARTICIPATIONS	208 580,00		208 580,00	203 000,00
TITRES IMMOBILISES				
PRETS	6 375,00		6 375,00	4 800,00
DEPOTS CAUTIONNEMENTS VERSES	8 600,00		8 600,00	16 100,00
AUTRES				
T O T A L I	2 104 752,30	1 563 429,07 -	541 323,23	526 896,73
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN COURS				
MATIER ET FOURNITUR CONSOMMABL				
PRODUITS				
MARCHANDISES				
AVANCES ET ACPTE VERSES/CDES	18 110,17		18 110,17	8 256,32
CREANCES D'EXPLOITATION				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2 126,00	8 169,62 -	6 043,62 -	7 087,01 -
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES				
S.S. ET AUTR ORGANISM SOCIAUX				
AUTRES	76 180,14	13 557,96 -	62 622,18	63 940,74
CREANCES DIVERSES	60 393,28	41 825,39 -	18 567,89	44 424,89
VALEURS MOBILIERES D PLACEMENT				
DISPONIBILITES	445 141,71		445 141,71	553 443,63
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 463,54		4 463,54	12 271,50
T O T A L II	606 414,84	63 552,97 -	542 861,87	675 250,07
CHARGES A REPARTIR + EXERCICES				
T O T A L G E N E R A L	2 711 167,14	1 626 982,04 -	1 084 185,10	1 202 146,80

BILAN PASSIF DE LA CMCAS LOIRE

PASSIF	EXERCICE au 31/12/2023	EXE N-1 31/12/2022
CAPITAUX		
DONS ET LEGS EN CAPITAL		
ECARTS DE REEVALUATION		
RESERVE LEGALE		
AUTRES RESERVES	1 030 124,62 -	1 082 346,30 -
REPORT A NOUVEAU		
RESULTAT DE L'EXERCICE		
EXCEDENT		
Excédent en instance d'affect.		
DEFICIT	90 911,73	52 221,68
Déficit en instance d'affect.		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	28 709,67 -	32 670,74 -
TOTAL CAPITAUX	967 922,56 -	1 062 795,36 -
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES		
DETTES FINANCIERES		
EMPRUNTS A ORGAN. MUTUALISTES		
EMPRUNTS A ETABLIS. DE CREDIT		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		
DETTES D'EXPLOITATION		
DETTES FOURNISSEURS	22 008,89 -	30 472,97 -
DETTES PROVISION. PRESTATIONS		
DETTES PROF. SANTE, ETAB. SOINS		
DETTES FISCALES ET SOCIALES		188,69 -
AUTRES	6 962,15 -	7 000,88 -
DETTES DIVERSES		
DETTES IMMO. - CPTES RATTACHES		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
AUTRES	39 887,00 -	28 427,40 -
TOTAL DETTES	68 858,04 -	66 089,94 -
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	47 404,50 -	73 261,50 -
TOTAL GENERAL	1 084 185,10 -	1 202 146,80 -

COMPTE DE RÉSULTAT PRODUITS

PRODUITS	<i>Exercice au 31/12/2023</i>		<i>Exe N-1 31/12/2022</i>
	<i>Montant</i>	<i>Totaux Partiels</i>	<i>Montant</i>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
-Dot. statut. gest. activit.		372 898,86 -	365 128,42 -
-Particip. beneficiaires AS		164 215,00 -	161 499,65 -
-Ventes de marchandises			
-Production vendue		107 733,31 -	55 297,63 -
.Ventes			
.Prestations de services	107 733,31 -		
-Production			
.Stockee			
.Consommee			
-Subventions d' exploitation		25 857,00 -	26 258,32 -
-Rep.amts prov,transf.ch.exp		19 306,30 -	4 656,08 -
-Prdts dvrs de gest.courante			
.Prdts serv. rendu a tiers			
.Remises gestion CCAS			
-Autres produits			
TOTAL		690 010,47 -	612 840,10 -
QP RESULT. S/ OPE. EN COMMUN			
PRODUITS FINANCIERS		7 245,33 -	3 714,22 -
.De participation			
.val.mob.crces act.immobil			
Autrs intrts prdts assimil			
.Escomptes obtenus			
.Revenus comptes courants	5 582,50 -		
.Autres	1 662,83 -		
.Repr. s/ prov.transf ch.			
.Produits sur cession VMP			
PRODUITS EXCEPTIONNELS		5 429,19 -	4 590,00 -
.Sur operations de gestion			
Sur operations en capital			
.Prdts cess.d'elemts actif			
.Sub.inv.virees au Rt.Ex.	4 629,17 -		
.Autres	800,02 -		
.Rep./ prov transf.ch.exp.			
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT		90 911,73 -	52 221,68 -
TOTAL GENERAL		793 596,72 -	673 366,00 -

COMPTE DE RÉSULTAT CHARGES

CHARGES	Exercice au 31/12/2023		Exe N-1 31/12/2022
	Montant	Totaux Partiels	Montant
CHARGES D'EXPLOITATION			
-Achats stockes			
.Achat marchandises			
.Var. stocks marchandises			
.Autres approv. stockes			
.Var.stocks autres approv.			
-Achats non stockes		287 880,17	217 852,48
-Autres charges externes		248 051,26	193 546,27
.Services extérieurs	167 713,43		
.Autres services ext.	80 337,83		
-Impots et versmts assimilés		19 749,56	19 990,69
-Charges de personnel		1 762,91	1 552,26
.Remunerat. du personnel	1 219,49		
.Charges sociales	543,42		
-Dot. amortissements prov.		26 245,88	40 101,17
.Sur immo.:dot aux amort.	26 230,42		
.Sur immo.:dot aux provis.			
.Sur actif circ: dot prov.	15,46		
.Risq. charg.: dot provis.			
-Autres charges		208 955,42	200 319,13
.Subventions versées	15 700,00		
.Charges spécifiques	193 255,42		
.Autres			
TOTAL		792 645,20	673 362,00
Q/P RESULT.S/OPE.EN COMMUN			
CHARGES FINANCIERES			
.Dotations aux provisions			
.Charges d'interets			
.Charges net. s/ cess.VMP			
.Autres			
CHARGES EXCEPTIONNELLES		951,52	4,00
.S/ operat. de gestion	360,00		
S/ operations en capital			
.Val. elemnts actifs cedes			
.Autres	591,52		
Dotations			
.Aux amortissements			
.Aux provisions			
IMPOTS S/ BENEFS. ET ASSIMILES			
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT			
TOTAL GENERAL		793 596,72	673 366,00

GEOSE

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Présents :

- BERCET
- FAVARD
- GRATALOUP
- PERIFEL
- TERRAND
- FAYARD
- PERIFEL
- CHARTOIRE
- ARNAUD.R
- PHILIPPON
- LOISEAU
- MONDON
- MONTCHAMP
- PECEL

Excusés :

- MUNOZ
- BARLAS

Absents :

- MARTIN
- BARLAS
- ARNAUD.C

La présidente présente ses voeux pour 2024 et souhaite une bonne année sportive à tous.

ACTIVITÉS 2023 DES SECTIONS

GOLF :

46 adhérents, 35 AD et OD et 11 extérieurs - 9 réunions de bureau avec compte-rendu adressé à tous les adhérents.

4 rencontres inter CMCAS :

- Challenge de l'amitié, disputé entre les sections Golf d'Auvergne et du GEOSE Golf.

- Championnats de Ligue par équipes, départementaux et régionaux.

- Coupe de la ligue.

- Coupe de la Loire organisée avec l'ASPTT. Le GEOSE Golf l'a remportée en 2023.

3 sorties ouvertes à tous les adhérents.

Les entraînements pour débutants et en perfectionnement sont assurés bénévolement par Lân N'GUYEN, adhérent à la section Golf.

TENNIS DE TABLE :

19 adhérents : 5 OD et AD et 14 extérieurs - Activité loisirs le lundi 13h15 -16h15 et le mercredi 14h à 20h au Stade Civier.

Nous avons 2 équipes engagées dans le championnat départemental FFTT (pré régional et D3) , les compétitions se déroulent au gymnase de Beaulieu.

GYM :

16 adhérents dont 6 extérieurs - Le groupe est composé de retraitées. L'éclatement des lieux de travail et les activités proposées dans les communes sont sans doute une des causes de cette perte d'effectif.

L'animatrice est en congé maternité. Il y a une remplaçante, ce qui entraîne une augmentation du montant des cours.

YOGA :

12 adhérents - Une partie de la saison 2023 n'a pas été assurée (l'animatrice étant indisponible).

CYCLOTOURISME :

7 adhérents, 1 extérieur - Le 23 septembre, nous avons fêté le 50^{ème} anniversaire de la section.

Malgré l'information (affiche, article journal de la CMCAS, info sur le site), cette journée s'est déroulée en petit comité. Richard ARNAUD représentait la CMCAS.

Compte tenu de cette situation, il n'y aura pas de renouvellement d'affiliation à la FFCT et la section disparaît du GEOSE.

PLONGÉE :

11 adhérents : 7 (OD et AD), 4 extérieurs - Partenariat avec le club de Saint-Étienne CSPSM.

2 adhérents sont en perfectionnement (Marseille).

Formation secouristes 1 fois par an (4 plongées).

Epreuve des bouteilles.

Remise à niveau du matériel.

3 moniteurs.

Le président et le trésorier de la CMCAS nous informent des restrictions budgétaires. Des arbitrages.

VOILE :

Stages théoriques : 6 séances de 2 heures – 3 stagiaires dont 2 extérieurs - Stage pratique : 4 participants.

Location de bateaux pour croisières : 6 semaines + 5 x 4 jours. Coût 15 400€.

BOULES (GEOSE) :

52 adhérents OD et AD et 31 extérieurs - Organisation de 3 animations avec concours.

Participation au Championnat de France.

4 concours de boules de bon niveau.

Écoles des jeunes.

RÉTROSPECTIVE 2023

L'événement le plus marquant de l'année 2023 a été l'arrêt de la section CYCLOTOURISME.

Cette section, qui existait depuis 50 ans, a vu fondre ses participants(es) en raison d'un désintérêt des bénéficiaires, entraînant un abandon du responsable.

Pour les sections ayant des compétitions - boules, golf, tennis de table – certaines ont eu de bons résultats.

Le GEOSE a donc 6 sections sportives : golf, tennis de table, boules, plongée, gym-yoga et voile.

Le GEOSE prend des mesures pour maîtriser au mieux son budget.

COMMISSION JEUNESSE

ARBRE DE NOËL SUD - SAINT-ÉTIENNE

Dimanche 10 décembre 2023 à 16h00

Plaisir annuellement renouvelé que cet après-midi festif de fin d'année.

Plaisir de la rencontre entre collègues, retrouvailles pour certains.

Plaisir de voir scintiller les étoiles dans les yeux des enfants.

Plaisir de s'abandonner à nos rêves d'enfance, pour un temps oubliés peut-être, mais réveillés dès l'apparition du père Noël.

Cette « escale » a brillé de mille feux lors du spectacle des « Lutins barjots ». Puis les lutins succédant aux lutins, ceux de la CMCAS accompagnés de la chanteuse ELSA ont pris la scène pour faire apparaître le père Noël.

Les festivités se sont prolongées par la remise de cadeaux et le partage du goûter chocolaté et sucré pour les uns, ou toasté pour les autres.

Le père Noël n'a pas ménagé sa peine face à tous ces parents paparazzis pour un jour. Il faut dire qu'il a la chance de ne pas vieillir !

Le discours du président était là pour nous rappeler que l'on n'est jamais si bien servi que par soi-même et la valeur du Part et du Pour a une fois de plus démontré qu'elle n'était pas désuète.

Alors, vous qui lisez, venez nous rejoindre ! Contactez une lutine, un lutin ou la CMCAS, pour partager avec nous le plaisir d'être ensemble.



Arbre de Noël sud en résumé
Dimanche 10 décembre 2023
Salle de spectacle de l'Escale
Spectacle des « Lutins Barjots »

- 450 invités
- 175 enfants
- Budget demandé : 20 000€
- Budget consommé : 17 595,56€
- 34 lutins organisateurs
- 2 camions

ARBRE DE NOËL NORD - ROANNE

Pas simple pour la Commission Jeunesse de penser dès le printemps à l'arbre de Noël de décembre pour les enfants du secteur Roannais. Émerveiller les uns et contenter les plus grands.

Nous avons réussi une nouvelle fois ! Grâce à un spectacle de magie présenté par le magicien Pierrafeu et ses partenaires.

Plaisir des yeux pour les uns et casse-tête pour d'autres qui essaient de trouver le « truc ».

Pour la Commission et l'équipe organisatrice, ce fut une entière satisfaction pour avoir contenté tout le monde avec un spectacle idéal, une mise en scène au top et un bon goûter à la suite, papillotes et pralulines à l'appui.

En revanche, il nous faut trouver maintenant une nouvelle idée pour le prochain Noël ; pas simple mais très important pour les enfants de la CMCAS qui n'attendent que ça...et vous aussi !



COMMISSION SPORTS & LOISIRS

RANDONNÉE SAINT-ÉTIENNE

Après l'Assemblée Générale de mars 2023 qui a vu l'adhésion de 38 personnes, le programme de l'année a été établi :

- **2 randos « patrimoine » :**

1 en avril à Andrézieux Bouthéon (avec visite du château d'Andrézieux).

1 en octobre à Roanne (randonnée au bord de Loire et le port, visite commentée de la ville).

- **2 séjours « randonnée » :**

1 en juin dans le centre CCAS du MONASTIER SUR GAZEILLE et la découverte des paysages de Haute-Loire.

1 fin septembre dans le PERIGORD (Périgord Noir) ; il y a 4 appellations de ce territoire : noir, blanc, vert, rouge.

- **7 randonnées en journée ont également été organisées :**

A chaque fois : 20 à 25 participants.

Malgré la stagnation des effectifs, la section randonnée reste dynamique.

MARCHE RETRAITÉS ROANNE

Le groupe « MARCHE » compte un effectif d'environ 60 membres, dont l'âge se situe entre 62 et 88 ans.

Pour chaque marche, un choix de plusieurs circuits est proposé, les marcheurs choisissent en fonction de leurs capacités ou de leurs envies. En moyenne, chaque marche regroupe entre 25 et 30 personnes, et une moyenne de 40 personnes au repas qui suit.

Il faut noter que les repas d'après marche au Transval et les apéritifs (ou apéritifs événementiels : naissances petit enfants, anniversaires, nouvelle voiture, etc.) contribuent grandement à maintenir l'attractivité, la convivialité, l'ambiance et une solidarité certaine.

- **12 janvier :** Assemblée Générale, élection du nouveau bureau puis repas festif : 52 participants.

Les marches de février à mai et d'octobre à décembre se font le matin avec repas organisé le midi.

- **19 février :** Marche au port de Roanne et repas au Transval - 43 participants.

- **9 mars :** Marche à Perreux « Les Franchises » et repas au Transval - 46 participants.

- **20 avril :** Marche à Saint-Cyr De Favieres et repas au Transval - 40 participants.

- **11 mai :** Marche à La Benisson-Dieu et repas au Transval - 39 participants.

De juin à septembre, les marches se font le matin et le repas est pris au restaurant.

- **8 juin :** Marche et repas à Saint-Jean Saint-Maurice « Le Clos St-Jean » - 32 participants.

- **13 juillet :** Marche à Saint-Pierre De Noaille et repas à Pouilly S/Charlieu - 25 participants.

- **10 août :** Marche aux Essard et repas à Moulins-Cherier « Aigle d'Or » - 43 participants.

- **14 septembre :** Marche au Parc Varennes et repas au Transval - 35 participants.

- **Du 29 septembre au 14 octobre :** Séjour à Taglio en Corse « Village des ISCLES » - 29 participants.

Tous les ans, les marcheurs font un séjour d'une semaine ou plus dans une institution, en fonction des disponibilités. 29 marcheurs ont séjourné à Taglio Touristra (Corse) du 29 septembre au 14 octobre. Durant le séjour, 8 marches ont été organisées ainsi que de nombreuses excursions et visites.

- **16 novembre :** Marche le matin au quartier des Plaines Le Coteau, repas à midi au Transval - 37 participants.

En dehors de la marche mensuelle, des marches intermédiaires sont organisées (hors budget CMCAS).

Tous les ans, notre ami « TITI » réalise un repas (tripes ou saucisson vigneron) précédé d'une petite marche au Transval pour mise en appétit.

Vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas, venez !

KARTING

Rapport d'activité 2023 :

Une saison favorisée par une météo clémente qui nous a permis une activité d'entraînements soutenus et aucune course n'a été annulée.

Entraînements :

Beaucoup d'entraînements les Vendredis à partir de 14h.
Dimanche 18 juin : Endurance de 4h
Samedi 14 juillet : Course Sprint
Samedi 30 septembre : Endurance de 2h

Composition du bureau 2023 :

Président : Gilles BERNICOT
Trésorier : Robert RAQUIN
Secrétaire : Stéphane MONTAGNER



Effectifs 2023 : 6 ayants droit, 1 invité

Bernicot Gilles - Raquin Robert - Montagnier Stéphane
- Garret Eric - Chenevier Michel - Reversade Mickael - Grange Gaetan.

Rapport financier de la saison 2023 :

Total des bons de commande CMCAS : 2 605 €
Participation de la section karting à la CMCAS : 1 955 €
Budget reçu de la CMCAS en 2023 : 650 €
Le budget CMCAS 2023 étant de 500€ . La bonne participation de l'activité, l'a dépassé de 150€.
Nous remercions la CMCAS Loire de l'avoir assumé.



GYMNASTIQUE RETRAITÉS ROANNE

Le cours de gymnastique, dispensé par Laure Braymand Professeure diplômée (convention CMCAS Loire avec Loire Profession Sport) a eu lieu le mercredi de 9h15 à 10h30 jusqu'en juin et depuis septembre, il a été avancé au lundi de 8h45 à 9h45 en fonction des impératifs de notre professeur.

Le lieu de rendez-vous est toujours dans la salle du Transval à Roanne.

L'année a été clôturée en beauté le 16 juin autour d'un excellent repas au restaurant l'Atelier au Coteau.

A la reprise des cours en septembre, nous avons eu l'agréable surprise de voir nos effectifs pratiquement doubler et c'est avec grand plaisir que nous avons accueilli les nouveaux venus.

Avis aux amateurs, en toute simplicité.

Nicole Friard - 06 10 65 83 81

COMMISSION ART & CULTURE

CLUB INFORMATIQUE

Compte rendu d'activités 2023 du club informatique
Activités régulières tous les jeudis de 15h00 à 19h00
Pour les stages : les jeudis, avec adaptation des horaires en fonction des contenus.

FORMATION JANVIER

Comme le club ne dispose pas encore de suffisamment d'ordinateurs sous windows 11, la formation W11 se fera avec des vidéos réalisées par le Club et pour un large public avec reprise des bases de windows. Vidéos disponibles sur demande au Club.

Formation GIMP afin de faire le point sur la compréhension des vidéos de formations, une mise à niveau réalisée sur une journée avec repas au chalet le 26.01.2023 (vidéos réalisées en 2022 et à compléter en 2023).

Réalisation d'une feuille de propositions de formations au Club pour affichage.

Divers : A partir de janvier, intégration de la présentation des films gratuits offerts par la CCAS sur la page d'accueil de site internet.

Astuces du Club pour le journal L'Encas 42.

FÉVRIER

- Formation découverte du logiciel gratuit de montage vidéo SHOTCUT ; au programme, récupération d'une vidéo Youtube avec Captvty, séparation son et image de cette vidéo, réalisation d'un montage vidéo à partir de photos avec ajout de son.
- Formation d'une journée avec repas au chalet le 02/02/2023.
- Après-midi, crêpes Chandeleur au Club (invitation de l'ancien et du nouveau président de la CMCAS Loire, Philippe Lherbret et Simon Loiseau).



MARS

- Achat de 2 ordinateurs reconditionnés sous Windows 11, ce qui porte leur nombre à 5 et peut permettre des formations.
- Remise à niveau d'ordinateurs de collègues (windows 7 et 8 vers win 10).
- Repas du Club au CAT de Saint Priest.

AVRIL

Aides aux autres clubs.

- Géose golf : réalisation d'un logo.
- Marche Randos : amélioration des problèmes de son sur les vidéos de sortie 2022 « Luberon et Combrailles ».
- « Le Chalet » : réalisation d'une carte de visite.
- Stage shotcut de mai : réalisation d'une affiche pour le pour diffusion sur la CMCAS Loire.

MAI

- Formation SHOTCUT reportée.
- Affiche proposition de découverte du logiciel VidéoProc Vlogger.
- Anniversaire « les 40 ans du club informatique ».

JUIN

- Préparation des stages de rentrée octobre, novembre et 2023.



AOUT

- Achat des 2 écrans 27 (super promotion ACER).
- Réalisation d'affiches pour les futurs stages.



SEPTEMBRE

- Achat d'un mini PC afin de tester ce type de machine qui tient très peu de place. Il s'agit d'un PC équipé d'un processeur I3 avec 12G° de mémoire et 512 G° de stockage. Si l'essai est concluant, nous pourrions envisager l'achat d'autres mini PC sur 2024 pour un gain de place et d'économie.
- Mise a jour du site internet avec AG et proposition de stages oct/nov/déc 2023 ; diffusion sur le site de la CMCAS Loire.
- Assemblée Générale avec compte rendu. Diffusé à la CMCAS Loire et sur le site du Civier.
- QR code accès au site

OCTOBRE

Installation et mise en service mini PC. Maintenant sur 10 PC au club, 6 sont sous W 11.

Dépannages divers : disque dur bloqué, étude de mise en place SSD avec plus de mémoire sur PC portable.

Installation de logiciels sur tous les micros pour les stages.

- Le 5/10/2023 10h à 15h00 stage découverte du logiciel VidéoPrc Vlogger. Réalisation de vidéos à partir de photos et de vidéos. Mise en place de titrages, de transitions, d'effets. Création de ralentis et du zoom. Encodage au format MP4
- Le 12/10/ 2023 10h-15h : stage découverte du logiciel Affinity photo. Utilisation des différents outils avec leurs options (exercices : incrustation de photos dans des formes, utilisation de l'outil texte sous toutes ses formes). Outil de suppression de parties indésirables sur photos, détournement, clonage.

NOVEMBRE

- Réalisation astuce vidéo.
- Formation Windows 10 et 11 les jeudis 9/16 et 23 novembre avec 6 personnes.
- Cette formation repart de la base comme le clavier et la souris, afin de toucher un large public. Des vidéos d'apprentissage ont été réalisées et remises aux participants. Ces vidéos seront mises en libre service sur le site du Club début 2024.
- Remise des cotisations à la CMCAS avec 20 adhérents qui ont pris la carte multi-activités et une recette de 248€.
- Le 30 novembre, Joli succès du stage de découverte du logiciel, gratuit Photoscape X (malgré des locaux peu adaptés à la formation).

Ce logiciel même en version gratuite, offre beaucoup de possibilités ; assez simple de mise en œuvre, il a été plebiscité par les participants.



DÉCEMBRE

- 7 décembre 2023 : formation Affinity photo - 6 personnes
Création cartes de voeux - Découverte du masque de calque
Modification de photos non destructives - Détournement - Incrustation image PNG - Texte en rond - Texte sur vague
Exportations diverses (jpeg-png*pdf)
- 15 décembre 2023 : repas de fin d'année au lycée hôtelier de Saint-Chamond.

Daniel Lallement

Le président du Club Informatique

ART FLORAL

Au cours de l'année 2023, la section a été confrontée à une baisse significative des participantes aux cours d'art floral ; pour beaucoup dû à des problèmes de santé ou d'indisponibilité.

De ce fait, à la rentrée d'octobre, nous sommes passées à 1 cours par mois de 2h30, au lieu de 2 cours par mois de 2h chacun.

Mais les participantes sont toujours enthousiastes, avec de belles réalisations florales.

COMMISSION ART & CULTURE

DANSE DE ROANNE

Une bonne année 2023 pour notre section, avec une participation croissante aux différentes activités proposées.

Notre section se compose de 36 danseurs, et 2 cuisiniers !

Les cours de danse sont donnés par notre professeur Dominique Chamoux de Loire Profession Sport, tous les lundis de 18h15 à 19h15 et tous les mercredis de 10h30 à 11h30.

Tous les mercredis de 17h30 à 19h00, un rattrapage avec cours approfondis et plus détaillés est réalisé par Marielle, qui fait vivre ainsi « le Par et le Pour ! ».

Cette année, nous avons décidé d'échanger avec d'autres groupes de danse du Roannais et nous sommes retrouvés avec les Happy Cowboy pour 2 après-midi danse afin d'échanger des chorégraphies et créer des liens.

Conscient de la diminution constante de notre 1 %, le bureau a décidé de maintenir et créer plusieurs activités sans participation de notre CMCAS.

Vendredi 6 janvier 2023 : vœux de la galette dansante

36 participants, cette année ce sont les danseurs du mercredi matin qui nous ont régalés de leurs spécialités avant de partager la traditionnelle galette.

Lundi 20 et mercredi 22 février 2023 : bugnes

37 participants, une bonne participation encore et chaque groupe a décidé d'organiser un repas, avant la collation des bugnes.

Dimanche 26 février 2023 : sortie extérieure à Feurs

35 participants, nous nous sommes restaurés à "La Marmite", restaurant Forézien qui nous a accueilli et servi un repas de qualité, dans une ambiance décontractée et conviviale. Pour la digestion, rendez-vous à l'Eden pour une après-midi dansante organisée par la retraite sportive de Feurs. Beaucoup trop de monde, avec difficultés pour danser, mais une très bonne ambiance.

Bilan financier : dépenses : 1225 € Recettes : 1036 €
Participation CMCAS : 189 € Budget alloué : 250 €

Week-end du 18 et 19 mars 2023 : amicalement danse et rencontre avec Happy Cowboy

Une centaine de participants sur le week-end : nous avons pu nous rencontrer, travailler de nouvelles chorégraphies et échanger des pas de danses...

Dimanche 2 avril 2023 : Thé dansant

90 participants, très belle après-midi dansante et chantante où nous avons pu échanger avec beaucoup d'autres danseurs (Happy cowboy, retraite sportive Commelle-Vernay).

Daniel Torti et Alexandra nous ont ravi et ont, encore une fois, su nous faire chausser les ballerines ou santiags pour faire vibrer la piste de danse !

Bilan financier : dépenses : 1091€ Recettes : 820 €
Participation CMCAS : 271 € Budget alloué : 250 €

Nous avons reconduit les mêmes bons de commandes que les années précédentes et avec l'augmentation des coûts des produits, nous avons un léger déficit. La rectification a été faite sur la demande de budget 2024.

Lundi 3 juillet 2023 : repas de fin de saison

36 participants, après une après-midi pétanque, jeux de cartes, nous nous sommes retrouvés pour un repas préparé par le bureau, avec l'aide de danseurs.

Samedi 23 septembre 2023 : retrouvailles

23 participants, un bon moment pour partager sur les vacances passées et sur le programme à venir de notre section.

Week-end du 18 et 19 novembre 2023 : amicalement danse

115 participants, un week-end riche en partage et échanges, beaucoup de danses, de chants. Ces moments nous semblent importants pour continuer à créer du lien social. Ces échanges nous apportent tant sur le plan technique de la danse que sur la rencontre et le partage.

Nous souhaitons vivement continuer ces rencontres

Vendredi 15 décembre 2023 : assemblée générale de la section

36 participants, bilan financier et moral de la saison écoulée. Échanges et pas de danse lors d'un repas « lasagnes » confectionné par le bureau.

Bilan financier : dépenses : 298,56€ Recettes : 175 €
Participation CMCAS : 123,56€ Budget alloué : 150 €

Cours de danse par Loire Profession Sport : Mme Chamoux Dominique

Quelques difficultés rencontrées sur la relation et les cours avec notre intervenante pour le groupe du lundi soir. L'assemblée générale a décidé, à l'unanimité, de changer de professeur pour les cours du lundi soir à partir de septembre 2024, fin de notre engagement oral. Les cours correspondant totalement à l'attente des danseurs du matin, à l'unanimité nous avons décidé de maintenir notre professeur pour ce cours.

Bilan financier : dépenses : 3328 € Recettes : 2716 €
Participation CMCAS : 612 € Budget alloué : 800 €



COMMISSION PENSIONNÉ.E.S

PENSIONNÉS CIVIER

Vendredi 13 février - Après-midi récréatif - 50 participants :

Nous avons regroupé deux activités prévues : en janvier, les galettes et en février, les bugnes pour n'en faire qu'une avec 50 participants. Edith a animé cet après-midi dans une bonne ambiance et la dégustation de bugnes.

Jedi 23 mars - Concours de coinche - 32 participants :

A l'issue de 3 parties, un classement a été effectué par table, avec une récompense pour chacun.

Jedi 27 avril - Sortie d'une journée - 43 participants :

Direction la Haute-Loire (visite du village de Moudeyres et ancienne ferme des frères Perrel).

Repas à la maison du Chambon.

Visite du lieu de mémoire de l'histoire des Justes ; nous avons passé une très bonne journée.

Vendredi 23 juin - Journée festive et détente - 85 personnes :

Repas de midi avec 85 personnes.

Avec une animation musicale car c'était également la fête de la musique.

Durant la matinée, détente avec pétanque, jeux de cartes et société.

A 17h30, concert avec les deux chanteuses Edith et Johanna et le guitariste Lombardo (ex-guitariste du groupe Les Forbans). Cette journée s'est terminée autour d'un buffet froid (60 personnes).

Journée amicale dans une bonne ambiance. A renouveler.

Du 1^{er} au 8 juillet - Séjour découverte - 40 participants :

Sortie d'une semaine au cœur des Alpes, à proximité du lac de Serre Ponçon ; en pension complète et excursions comprises. Organisme : Vacances Bleues Les Horizons du Lac à Chorges.

Jedi 26 octobre - Sortie d'une journée avec Forez Tourisme - 30 participants :

Direction Saint-Just Saint Rambert avec traditions Rambertoises ; Visite des jardins d'Oasis, le jardin de Cocagne.

Repas au restaurant aux Deux Ancres et l'après-midi visite du musée des Civilisations de Daniel POUGET.

Jedi 23 novembre - Concours de coinche - 32 participants :

A l'issue de 3 parties, un classement a été effectué par table avec une récompense pour chacun.

Vendredi 8 décembre - Repas de Noël - 90 personnes :

Apéritif avant un bon repas concocté par l'équipe du GAZELEC (Babette)

Après-midi dansant animé par l'accordéoniste Nicolas GRANDFILS et la chanteuse Edith ; nous avons eu droit à une excellente prestation de leur part pour terminer cette année 2023.

Je tiens à remercier le Groupe Seniors de CIVIER, ainsi que tous les bénévoles, qui ont œuvré pendant toutes ces activités.

Michel Philippon

GROUPE GRANDS SENIORS

L'exercice 2023 n'a pas été une bonne année pour les activités du groupe.

- 2 goûters traditionnels ont eu lieu (1 en début d'année, le second en fin d'année)
- Un séjour de 6 jours a été organisé en septembre, qui comptait 40 personnes, sur la côte d'Azur près de Nice (centre de vacances ULVF). Ce séjour a été très apprécié.

Par contre, la sortie à la journée de printemps n'a pas pu avoir lieu.

A noter, un glissement d'âge dans la participation ; les plus anciens ne pouvant plus venir, quelques nouveaux bénéficiaires les ont remplacés.

COMMISSION PENSIONNÉ.E.S

PENSIONNÉ-E-S ROANNE FEURS ET BOËN

Globalement, l'année 2023 montre une bonne participation aux activités proposées par notre section. La vie de la section a été diversement suivie par l'ensemble de ses membres.

Les membres mandatés par la CGT ont été très régulièrement présents (presque au complet à chaque fois). Pour ce qui concerne les autres organisations, très peu de présence aux réunions ainsi qu'aux activités.

La section fonctionne sans secrétaire (poste qui devrait normalement revenir à la CFDT, mais il n'y a pas de candidat). La CGC qui normalement devrait avoir un élu n'a jamais nommé de représentant. C'est un frein à un bon fonctionnement de cette section très importante pour nos activités.

Jeudi 13 avril 2023 - Visite de la Bâtie d'Urfé à Saint-Étienne le Molard - 29 participants :

Sans aller très loin, nous avons pour beaucoup découvert un élément important de notre patrimoine local. Nous avons déjeuné au restaurant L'Essentiel attenant à la Bâtie d'Urfé.

Journée très agréable, tant au niveau de la visite guidée que de la restauration. Donc bilan positif.

Bilan financier : Dépenses = 1119 € - Recettes = 870 €
Reste à charge CMCAS = 249 € - Budget voté = 875 €



Du 22 au 26 mai - Sortie aux « Girelles » à St Pierre la Mer (Village ULVF) - 48 participants :

Très bon séjour, très haut niveau de satisfaction. Tous les participants étaient ravis des prestations offertes par notre partenaire ULVF. Très bon accueil. Nous avons fait des visites très intéressantes avec une animatrice accompagnatrice de très grande valeur qui a su allier humour, joie de vivre communicatrice et professionnalisme. Jaja, comme elle était surnommée, nous a rendu ce séjour absolument parfait et c'était unanime. La restauration aussi a été à la hauteur du reste du séjour.



Le 2 juin au Transval - après-midi fête des mères - 30 participantes et les conjoints :

C'est la deuxième année que nous avons mis en place, à la demande de plusieurs camarades qui ont convaincu l'ensemble de la commission, qu'une fois dans l'année, il n'était pas anormal de consacrer un après-midi à rendre un hommage aux mamans, grand mères aujourd'hui et pour beaucoup arrières grand-mères. Un café une brioche aux pralines, un peu de crémant et quelques mignardises. Les membres de la section trouvent dommage et quelque peu dérisoire que les élus de la CMCAS n'aient pas accédé à notre demande de budget pour 2024 au motif que cela ne rentrait pas dans les règles définies de 75% payés par les bénéficiaires et 25 % payés par les bénéficiaires.

Pour 2024, nous voulons maintenir cet après-midi et nous cherchons un moyen de financement.



Le jeudi 7 septembre - Journée conviviale au Transval - 51 participants :

Nous avons décidé de renouveler cette activité qui avait été très appréciée en 2022.

Nous avons sollicité pour la restauration notre ami ENZO, qui cumule les fonctions de grand chef de cuisine et de président de la SLVie 5. Celui-ci, nous a concocté un jambon cuit à la broche et au barbecue (à se lécher les babines) ceci accompagné de frites faites maison, sur place. Ce genre de journée où tout le monde met la main à la pâte est à renouveler ; ce sont des moments de convivialité, de fraternité et de vivre ensemble. A l'issue du repas nous avons assisté à un spectacle musical exécuté par deux jeunes (une chanteuse et un musicien) de la région Roannaise qui méritent d'être valorisés.

Bilan financier : Recettes = 1090 € - Dépenses : 1220,02 € - Participation CMCAS = 190,02 € - Le budget voté est loin d'être atteint.

Le jeudi 9 novembre : Spectacle : « L'Ecrin à Bijou » à Villesrest - 68 participants :

Nous avons prévu cette activité pour 40 personnes, nous avons été bien au-delà compte tenu de la très bonne réputation de cet établissement. En effet, nous avons atteint le chiffre de 68 participants. Ceci montre que ce que nous proposons est en phase avec ce que veulent les bénéficiaires.

Un très bon repas, suivi d'un spectacle transformisme de très bonne qualité (digne des cabarets Parisiens) étaient au programme. Satisfaction de tous les participants.

Malgré le dépassement du nombre de participants envisagés, le bilan financier est très satisfaisant.

Bilan financier : Dépenses = 4012 € Recettes = 2930 €

Participation CMCAS = 1003 €

La CMCAS a payé en trop 1003 € - 560 € = 443 €.

Compte tenu de la participation et du taux de satisfaction, ce dépassement nous semble très raisonnable.



Dimanche 3 décembre : Repas de fin d'année au Transval - 80 participants :

Plus de 80 personnes ont, une fois encore, participé à ce grand classico que constitue le repas de fin d'année, proposé par notre section. C'est un événement à chaque fois renouvelé qu'attendent les bénéficiaires. C'est une journée qui compte ! Toujours bien servi, l'équipe d' Eric BARNAY assure un repas de qualité impeccable. Ce repas est suivi par une prestation musicale toujours excellente de Daniel TORTI et sa CHANTEUSE Alexandra. Ce duo réussit à faire se lever de leur chaise de nombreux participants et se laisser aller à des danses endiablées. Tout ça fait que l'ambiance est joyeuse et la fin de soirée arrive toujours trop vite.

Rendez-vous est donné pour l'année 2014, le 8 décembre prochain.

Bilan financier : Dépenses = 4103 € - Recettes = 3274 € - Participation CMCAS = 826 € - Règle des 75% - Participation CMCAS = 1026 € - Positif pour la CMCAS = 200 € - Budget voté = 1600 €.



Pour terminer, nous avons le sentiment d'avoir bien œuvré, en tout cas d'avoir assez bien répondu aux besoins des pensionné-e-s de notre section.

Nous pensons aussi n'avoir pas mal géré l'argent des gaziers et électriciens de notre territoire. Notre regret, c'est que de trop nombreux collègues restent encore en dehors de nos activités. Nous nous attachons pourtant à faire le maximum d'informations, mais nous sommes optimistes et nous voulons croire que demain, nous serons plus nombreux encore.

Gérard Philippon

COMMISSION PATRIMOINE

LEZIGNEUX



LE TRANSVAL



SAINT-JULIEN



LA GIMOND



CIVIER



COMMISSION SANTÉ SOLIDARITÉ

FONDS D'ACTION SANITAIRE ET SOCIAL NATIONAL

Concernant les aides nationales, 376 bénéficiaires de la CMCAS Loire ont pu en bénéficier sur l'année 2023, pour un montant de 183 522 euros.

Cela concerne :



75

jeunes ont bénéficié de l'Aide à l'Autonomie des Jeunes (AAJ)



89

étudiants ont bénéficié de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC)



75

seniors ont bénéficié d'un Plan d'Aides Personnalisées (PAP)



20

seniors ont bénéficié d'une aide pour la téléassistance



5

familles ont bénéficié de l'aide au séjour neige



64

familles ont bénéficié de l'Aide Familiale à la Petite Enfance (AFPE)



19

familles ont bénéficié de l'Aide au Soutien Scolaire



3

personnes ont bénéficié de l'Aide à la Qualité de Vie (AQV)



16

personnes ont bénéficié de l'Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation (ARDH)



9

bénéficiaires en situation de handicap ont été aidés à la vie domestique
1 bénéficiaire en situation de handicap a été aidé en aménagement de véhicule

AIDES DE LA CMCAS



18

familles ont bénéficié des Aides Solidaires



5

familles ont bénéficié des Prêts d'Honneur

Présidente : Claire Dumas

Vice-présidente : Marie Jouaux

Secrétaire : Claire Barrailler

En 2023, la Commission SANTE SOLIDARITE s'est réunie 4 fois pour traiter des dossiers :

- De restes à charges médicaux (frais psychologues, dentaires, hospitalisations...)
- D'urgences liées à des problèmes d'endettement, de précarité et de handicap.

RAPPEL : Permanence de l'assistante sociale pour les inactifs dans les locaux de la CMCAS les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi de chaque mois (9h à 12h30) sur rendez-vous auprès de la CMCAS LOIRE tél 04 77 92 06 60.

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS SLVie 01

Compte-rendu assemblée générale SLVie n° 01 Vendredi 15 mars 2024 - 12 heures - stade Jean-Civier

Présents : 31 - Excusés : 18

Nous accueillons le Président de la CMCAS - Simon LOISEAU - ainsi que les bénéficiaires, et les membres du bureau.

Nous les remercions de leurs présences.

Pour raison de santé Joëlle TAMIER – Vice Présidente, présente, est secondée par la secrétaire.

1 – PRÉSENTATION DU BUREAU DE LA SLVie 01

Président : Sera nommé ultérieurement
Vice-présidente : Joëlle TAMIER
Secrétaire : Simone BARJON
Membres : Jeannine PARRAT
Denise RAVEYRE
Audrey DUMAS
Ludovic MOUNIER

Correspondant SLVie : Richard ARNAUD

Coordonnées de Richard ARNAUD – 54, rue des Aciéries - 42000 Saint-Etienne

- Tél portable : 06 45 03 09 29
- Adresse email : richard.arnaud@asmeg.org

Nous remercions tous les collègues de la CMCAS pour leur soutien et aide précieuse, leur présence à notre AG de ce jour, et tout spécialement Richard ARNAUD, correspondant de notre SLVie pour sa collaboration et son implication.

2 – COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS 2023

Malgré la décision des membres du bureau de limiter le nombre d'activité, tout n'a pas pu être réalisé.

Activités 2023 - non réalisées :

RESPONSABLE	ACTIVITÉS	PÉRIODE
J. TAMIER	Week-End familial & culturel en Auvergne.	
R. ARNAUD	Secourisme et/ou recyclage aux gestes 1 ^{er} secours au stade Civier.	Programmer 1 ^{er} trimestre 2023
R. ARNAUD	Secourisme et/ou recyclage aux gestes 1 ^{er} secours au stade Civier.	Programmer 2 ^{ème} trimestre 2023
A. DUMAS	Park aventure pour enfants.	3 ^{ème} trimestre 2023

Activités 2023 - réalisées :

RESPONSABLE	ACTIVITÉS	PÉRIODE	ACCORDÉ
J. TAMIER	Café théâtre KFT – Saint-Galmier – 42 participants	Novembre 2023	450 €
R. ARNAUD	Assemblée Générale SLVie 01 - 28 participants	16 mars 2023	100 €

Activités 2024 - Prévisions

Activités présentées et validées à la réunion du Conseil d'Administration de décembre 2023.

RESPONSABLE	ACTIVITES	PERIODE	ACCORDE
J. TAMIER	Café théâtre KFT – Saint-Galmier	Automne 2024	450 €
J. PARRAT	La Ricane - Théâtre	15 mars 2024	190 €
	Cours de pâtisserie St. Just / St. Rambert – Chardon Bleu	Samedi 12 octobre 2024 date & thème à confirmer	80 €/Pers 205 €
R. ARNAUD	Assemblée Générale SLVie 01	15 mars 2024	150 €
R. ARNAUD	Secourisme et/ou recyclage aux gestes 1er secours au stade Civier. Activité souhaitable tant auprès des collègues actifs que retraités. Une deuxième séance pourrait être envisagée.	½ journée A programmer 2 ^{ème} trimestre 2024	60 €
	Week-end familial – 2 jours Super Besse en cours de préparation par la CMCAS et l'organisme SAVATOU	En prévision 21-22 septembre 2024 selon disponibilité de l'institution	2575 €
	Fête des Femmes – Prise en charge par la Commission Culture	Octobre 2024	

Visualisation & Présentation du site Internet de la CMCAS Loire

Nom du site : loire.cmcas.com

Afin de mieux faire connaître le site internet de la CMCAS Loire, le bureau de la SLVie 01 a émis le souhait de le visualiser lors de l'assemblée générale.

Richard ARNAUD l'a présenté sur écran, il a commenté les différents accès du site " un véritable recueil de nombreuses et importantes informations " :

Informations diverses :

→ CCAS

En 2025, l'accès au site de la CCAS devrait se faire avec une adresse mail, et non plus avec le numéro NIA.

→ Agrandissement du périmètre de la CMCAS Loire : à ce jour rien n'est concrétisé, une partie de la CMCAS "Dauphiné Pays de Rhône" pourrait rejoindre la CMCAS Loire.

SOUHAIT :

Que la CCAS respecte l'organigramme de notre territoire et que tous les postes soient pourvus sur la CMCAS Loire !

VOEUX

Pas de voeux.

Joëlle Tamier

Vice-Présidente de la SLVie 01

Simone Barjon

Secrétaire de la SLVie 01

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS SLVIE 02

Compte-rendu d'activités 2023 - du jeudi 25 avril 2024

Bonjour à toutes et tous,

L'Assemblée générale de notre SLVie est l'occasion unique de réunir tous les bénéficiaires, de faire un bilan de l'année écoulée, de s'approprier nos Activités Sociales et de se projeter vers l'avenir de celles-ci.

Nous ne sommes pas très nombreux (25 personnes) mais un peu plus tout de même que l'an dernier et je vous remercie d'être présent(e)s pour cette assemblée.

L'année 2023 a vu une reprise très nette des activités en général, avec une bonne participation des ouvrants et ayants droits.

Pourtant, la première activité proposée (sortie ski à Aussois en janvier 2023) avait dû être annulée faute d'un nombre insuffisant de participants. Une analyse de cet « échec » a été faite par le bureau de la SLVie 02. Nous avons identifié plusieurs causes : les modalités de prêt institution CCAS, les délais avec les pros du Territoire RAL (Rhône, Ain, Loire), la communication avec les TSA (Technicien.ne Séjours Activités), la proximité des dates des différentes sorties SLVie, le contexte actuel.

Face à ce constat, il a été décidé et convenu avec la SLVie 03 de Firminy de faire une seule sortie ski commune sur 2024, hors circuit CCAS.

Avec une préparation dès le mois de juin, une réservation avec des dates connues dès septembre, la sortie 2024 de Valloire a connu un franc succès ; elle était complète dès début décembre, Eric Chovet et Philippe Faure ont dû refuser pas mal de demandes et orienter les bénéficiaires vers la sortie ski de la SLVie 04.

Pour des raisons variées et diverses (départ, météo, montage financier, manque d'inscrits...) d'autres activités n'ont pas abouti comme : Fun'Trott à Andrézieux-Bouthéon, Mushing Dog, Prison Island, Trottinette pour tous au Pilat, ainsi que la traditionnelle sortie Café-Théâtre à la Ricane de fin décembre. Nous en sommes désolés pour celles et ceux qui s'étaient inscrits, comme pour celles et ceux qui ont essayé de les organiser, ainsi que pour le Trésorier et les membres du Conseil d'administration de la CMCAS Loire qui avaient accepté les budgets présentés.

Alors maintenant passons aux activités du côté positif :

- Dans la précipitation et le froid de **fin janvier**, le bureau de la SLVie 02 a permis à onze courageux d'assister au **Derby entre le LOU Rugby et l'A.S. Montferrand** au Stade de Gerland. Le courage des Clermontois n'a pas été récompensé avec la victoire de nos voisins Lyonnais !
- **Le 6 mai**, une belle soirée, une grande soirée, une soirée citoyenne du monde avec **le concert de HK et les Saltimbanks** à Rive de Gier. Archi complet pour que l'une après l'autre, chaque chanson, dans une mélodie contagieuse comme "Danser Encore", dans une irrésistible envie de se retrouver, de s'aimer, de danser "tous ensemble", permette à un public chaud bouillant, dans une ambiance surchauffée de « Partager » et « S'Indigner » !
- **Le 2 juin, sortie familiale** avec une collation au stade Jean Civier d'avant match, pour supporter les Verts lors **du match ASSE- Valenciennes**.
- **Du 17 au 28 juin, Séjour Voile Golfe du Morbihan sur le voilier de la CCAS**, l'Unaniezh, une météo au top, une ambiance au top, bref, un séjour au top, comme d'habitude.
- **« Escapade Touristique et gourmande en Alsace » du 23 au 30 septembre** par Les Régions Proposent, organisée par le Territoire Grand Est. Les 40 personnes ont été très satisfaites de cette semaine sous un beau soleil. Organisation bien rodée, institution magnifique avec un personnel aux petits soins et de belles découvertes du terroir alsacien.
- **6 octobre, le traditionnel Karting à St Cyprien** suivi d'une collation en bords de Loire. Une sortie surbookée adultes et enfants, victime de son succès d'année en année.
- **12 octobre, une autre activité qui s'ancre avec le Tournoi Multi-Activités** (Padel, Badminton, Pétanque, Tennis de Table) et qui a permis à 8 équipes hétéroclites de se rencontrer dans une ambiance «cours d'école», suivie d'une belle soirée au Civier.
- **Le 28 octobre, plus sobre, Automassage Chinois** au Civier. Une petite dizaine de participants ont pu découvrir cette activité d'1h30, intéressante et insolite.
- Autre Must de la SLVie 02, **le tournoi de Soccer du 23 novembre**, 8 équipes pour un tournoi électrique qui a vu nos voisins de la BO de Givors sortir vainqueurs. Là encore, la remise des récompenses s'est tenue au Civier. Très belle soirée également.

Je voudrais évoquer plusieurs autres sujets, hors activités :

- Les activités Séniors de Saint-Julien qui ont été pas mal perturbées depuis la période Covid et en 2023 avec les différents travaux effectués sur le site. Certains de leurs représentants nous font le plaisir d'être là cet après-midi. Nous pensons très souvent à eux, bien que nous n'ayons pas fréquemment l'occasion de partager des choses ensemble. Stéphane, le Bureau de la SLVie 02 et moi-même restons à leur écoute, nous défendons et porterons leurs activités spécifiques et répondrons à leurs sollicitations.
- Site de Saint-Julien justement, qui est devenu la propriété de la CMCAS Loire fin décembre 2023. Cette même année, différents travaux ont été effectués par les bénévoles de la Commission Jeunes « Soulac » et par des membres de la Commission Patrimoine. La cave ainsi que le préau ont été entièrement nettoyés et les évacuations de l'évier de la salle totalement refaites. Le jeu de boules a été également retapé et tout récemment, nous avons réalisé le remplacement de la double porte de la cave afin de sécuriser celle-ci. Les habitués comprendront. La Commission patrimoine et le Conseil d'administration de la CMCAS Loire vont entreprendre des travaux sur 2024 afin d'améliorer les conditions d'accueil des activités séniors, de la SLVie et lors des mises à disposition de la Salle. Ainsi, toutes les fenêtres de la cuisine et de la salle vont être remplacées et munies de volets roulants. La porte d'entrée sera également changée. 3 devis sont actuellement à l'étude par la Commission patrimoine.
- La distribution des huîtres de Noël a, cette année, connu un vif succès avec des aléas de livraisons que les bénévoles de la SLVie 02 ont su gérer de mains de maître ! Elle sera bien entendu reconduite fin 2024. Le site de Civier se prête parfaitement à cette activité et la complémentarité avec le Chalet est à noter. Merci à eux.
- Ce début d'année a été marqué par le départ programmé de Philippe comme correspondant de la SLVie 02 après 11 années de présence active. 11 années qui ont défilé, tant il a su mettre de l'huile dans les rouages de notre SLVie par son efficacité, son courage, même dans les moments compliqués (et il y en a eu quelques uns), son humanisme (tout en sachant dire les choses quand elles devaient être dites), sa connaissance des bénéficiaires sans pareil, sa capacité à rassembler comme personne, sa disponibilité sans faille, son sens de l'analyse sans égal, son sens de la fête, de la convivialité, du partage sans équivalent et enfin sa débrouillardise sans commune mesure. Pour Phil, il n'y a pas de problème, il n'y a que des solutions ! Merci donc mon ami, mon camarade, pour ton engagement social, syndical et pour ce que tu as apporté à chacune et chacun lors de ton mandat de correspondant.
- Mais qui dit départ, dit également arrivée, celle de Stéphane Aubert, ici présent en tant que correspondant.
- Je veux aussi remercier toute l'équipe de la SLVie 02 qui œuvre toute l'année autour de moi avec le PAR et le POUR chevillés au corps : Caro, Elise, Béné, Styvan, Tof, Fred, Steph donc et Phil, toujours pas très loin ...

Nous vous remercions tous pour votre présence à notre Assemblée générale et restons à l'écoute de vos remarques, suggestions, souhaits, vœux

Christophe Epalle

Président de la SLVie 02

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS SLVIE 03

Assemblée générale SLVie 03 – Firminy Vallée De L'ondaine

L'assemblée générale de la SLVie 3 s'est déroulée le 14 mars sur le site de la BO de Firminy, en présence des membres du bureau de la SLVie ainsi que du président de la CMCAS Loire et une quinzaine d'actifs et inactifs.

Une présentation des activités de la SLVie à venir a été faite avec notamment le voyage à Paris qui aura lieu début novembre. Nous avons fait aussi un retour sur la sortie ski qui a eu beaucoup de succès et la sortie vélo organisée par Eric Chovet.

Par la suite, le président de la CMCAS a pris la parole pour donner une explication sur les différentes évolutions de notre Comité d'entreprise des centres de vacances qui vont changer de gestionnaire ainsi que sur l'évolution du périmètre géographique de notre CMCAS.

Pour clôturer notre assemblée, nous avons échangé autour d'un verre de l'amitié.

Philippe Devidal

Président de la SLVie 03

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS SLVIE 05

Le 21 mars 2024 dans l'enceinte du Transval s'est tenue l'Assemblée générale de la SLVie 5.

C'est devant un petit nombre de participants (une vingtaine d'inactifs, pour 4 actifs) que cette réunion s'est déroulée, en présence du Président de la CMCAS Loire - Simon Loiseau. Après les présentations d'usage, Stéphane Encizo, Président de la SLVie, a demandé au secrétaire de rappeler les activités organisées tout au long de l'année 2023.

- **L'activité « Permaculture »** a été très appréciée et ce sont plus d'une dizaine de personnes qui, fortement intéressées par cette présentation et ces explications, souhaiteraient sans aucun doute la reconduire pour 2024.
- **Le 7 février 2023, un « Atelier Cosmétique »** pour la gent féminine, avec fabrication de crèmes et lotions à base de produits naturels, a regroupé plusieurs personnes qui ont passé un moment convivial ; elles ont pu repartir avec leur travail d'un soir.
- **Le 25 mars 2023, c'était la traditionnelle sortie « Rugby »** à Clermont-Ferrand pour assister au match entre les locaux d'Auvergne et les corréziens Brivistes. Chaudes ambiances pour nos 47 supporters qui s'en sont donnés à cœur joie.
- **Le 10 juin 2023 « Fête de la SLVie 5 » au Transval** avec une première partie musicale, en compagnie de l'orchestre Swing Team. Repas concocté par la maison Grisard, animé par Romain Montet, magicien de son état dont les tours ont été appréciés par les plus de 80 personnes présentes ce soir-là.
- **Le 17 juin 2023, matinée « ULM »** sous un ciel radieux, qui a permis de dominer et de pouvoir admirer le magnifique paysage Roannais de toute sa splendeur. Journée qui se termina devant un copieux repas au restaurant.
- **Le traditionnel « Arbre de Noël »** dans la salle du Transval remplie de mimines souriantes avec des yeux qui pétillaient tant le spectacle donné par Thomasse, enchanteur du 19ème siècle confronté au coffre d'Anubis, a enthousiasmé les enfants. Le clou du spectacle fût, bien entendu, l'arrivée du père Noël avec, en prime, un goûter achalandé de bonnes papillotes.

Après le rappel de toutes ces activités, le président de la CMCAS Loire a dressé un état des lieux de notre CMCAS, avec les problèmes de trésorerie que l'on connaît et les décisions qui vont impacter l'avenir de notre patrimoine. Pour que notre CMCAS Loire puisse résister aux attaques de nos directions, il nous faut augmenter le nombre d'ouvrants droit, ce qui génère une réflexion au niveau des élus pour agrandir notre périmètre géographique, en intégrant des territoires des CMCAS adjacentes.

Un débat s'est clôturé par le verre de l'amitié.

RÉPONSES DE LA CMCAS LOIRE AUX SOUHAITS 2023

SLVIE 01

SOUHAIT : Que la CCAS respecte l'organigramme de notre territoire et que tous les postes soient pourvus sur la CMCAS Loire

Réponse de la CMCAS :

A l'heure actuelle, avec le Plan de Sauvegarde de l'Emploi que la CCAS a été contrainte de mettre en place suite à la décision des employeurs de fermer une quarantaine de restaurants d'entreprises, les postes dans notre CMCAS ne peuvent être pourvus.

SLVIE 02

SOUHAIT 1 : Les bénéficiaires de la SLVie 02 souhaitent que la CMCAS Loire envoie systématiquement les activités (et relances) au fil de l'eau par courriel à tous les OD (ciblés) qui ont fourni une adresse mél.

Réponse de la CMCAS :

Ceci a un coût ; nous publions les activités dans notre journal L'ENCAS 42, sur le site de la CMCAS Loire, sur la page Facebook et elles sont affichées dans l'ensemble des SLVie.

Nous utilisons le moyen de diffusion appelé DOLIST sur demande, quand une activité a besoin d'un coup de pouce, quand il reste de la place, ou quand nous sommes en retard sur notre communication.

SOUHAIT 2 : Il est apparu lors de l'Assemblée générale de SLVie que si des OD avaient fait le choix de recevoir l'Encas 42 en papier par envoi postal et non par mél, suivant les extractions faites, ils ne recevaient pas de fait certaines informations envoyées par mél en nombre par la CMCAS.

Les bénéficiaires de la SLVie 02 souhaitent donc que la CMCAS Loire se saisisse de ce « bug informatique ».

Réponse de la CMCAS :

Nous avons fait remonter cette réclamation au Territoire afin que le problème soit résolu. Malheureusement, des bugs persistent. Par conséquent, ne pas hésitez à contacter la CMCAS.

En ce qui concerne les envois postaux, bien briefer votre facteur car bien souvent, les enveloppes nous reviennent avec l'indication « NPAI » (N'habite Pas à l'Adresse Indiquée) : les facteurs confondent nos enveloppes avec de la pub et comme sur certaines boites il est marqué « stop pub », ils retournent l'envoi à l'expéditeur (la CMCAS Loire).

SOUHAIT 3 : Après le vote du Budget Prévisionnel des activités de décembre, les bénéficiaires de la SLVie 02 souhaitent que la CMCAS Loire, au travers de L'Encas 42 de février par exemple, communique l'ensemble des Séjours CMCAS envisagés sur l'année en cours par les différentes SLVie et Commissions (Lieu, durée, période envisagée...)

Réponse de la CMCAS :

Nous avons homis ce souhait en début d'année. Mais je rappelle que souvent, la date précise de l'activité annoncée n'est pas définie ou que l'artiste pour un concert n'est pas disponible non plus à la date.

Donc cela nous paraît pas simple pour accéder à cette demande.

SOUHAIT 4 : Les élus du Bureau de la SLVie 02 souhaitent que le Catalogue « Les régions Proposent » soit mis à disposition de chaque SLVie et chaque Commission organisant des voyages, en format papier dès sa sortie.

Réponse de la CMCAS :

Le catalogue est à disposition à la CMCAS dès que celui-ci nous est envoyé. Il est consultable et photocopiable sans problème auprès des techniciens séjours activités

SLVIE 05

SOUHAIT 1 : Eclairage automatique du parking

Réponse de la CMCAS :

Ceci a un coût, la commission patrimoine s'emparera du dossier afin d'examiner la faisabilité, le coût etc....

SOUHAIT 2 : Cafetière pour les locaux des professionnels CMCAS

Réponse de la CMCAS :

Le nécessaire a été fait, une cafetière est mise en place

RÉPONSES DE LA CCAS AUX VOEUX 2023

SLVIE 02

VOEUX : Les réservations Campeur Libre se font au dernier moment. Lors d'un appel, par exemple 2 jours avant son arrivée, un petit coup de téléphone, il reste de la place, « je » réserve donc.

Problème mécanique du camping-car, panne « je » téléphone le jour J que « je » ne peut venir.

« Je » n'ai pas payé en amont une réservation qui en théorie ne doit pas être prise par le Centre CCAS, par contre, une dizaine de mois après, la CCAS « me » fait payer ces 3 nuits.

« J' » explique la situation, mais les CGV du Catalogue ne prévoient pas ce type de situation.

« Je » dois absolument réaliser le règlement pour ne pas être en Rouge vis-à-vis de mon NIA.

Il s'avère impossible d'y échapper. « Je » paye ainsi un séjour auquel je n'ai pas participé et sur lequel une réservation ne peut se faire !

Tout est paradoxal, ce n'est pas la somme qui est importante sur ce cas, c'est le principe. Quelle(s) solution(s) peu(vent) t être apporté(e)s à ce type de situation ? (Situation pas si isolée que cela).

Réponse de la CCAS :

Malgré la règle sur les conditions d'annulation dans les conditions générales, nous sommes vigilants sur ces situations. Nous remboursons par exemple quand la réservation et l'annulation ont lieu à 24h d'intervalle. Lorsque le séjour est débuté, en principe pas de remboursement puisque la place ne peut être récupérée par un autre bénéficiaire (un problème de véhicule peut se produire pour se rendre sur un séjour classique et nous ne remboursons pas non plus dans ce cas).

SLVIE 05

VOEUX : Lors de la réservation d'un enfant d'agent de moins de 26 ans, pour un séjour 18-25 ans, 30 jours avant le départ, l'offre des villages vacances est très restreinte (environ 10 villages vacances).

Certains villages vacances apparaissent à l'offre, pour les enfants d'agent, mi-juillet voir début août ce qui ne permet pas et complique à ces enfants de prévoir leur séjour.

Nous demandons que tout au long de l'année, la totalité des places disponibles sur tous les villages vacances CCAS est en convention et accessibles à la réservation directe soit proposée en temps et en heures pour permettre aux enfants d'agent de pouvoir préparer leur séjour.

Sachez que beaucoup d'agents court-circuitent le système en réservant à leur noms, sans y aller, ou s'arrangent directement avec le village vacances.

Réponse de la CCAS :

La priorité est donnée aux familles, les AD 18/26 ans bénéficient des places disponibles 30 jours avant la date de début de séjours.

VOEUX ET SOUHAITS DES SLVIE 2024

SLVIE 01

SOUHAIT : Que la CCAS respecte l'organigramme de notre territoire et que tous les postes soient pourvus sur la CMCAS Loire.

VŒUX : Pas de vœu formulé.

SLVIE 02

SOUHAIT : Aucun souhait formulé.

VŒUX : Pas de vœu formulé.

SLVIE 03

SOUHAIT : Aucun souhait formulé.

VŒUX : Pas de vœu formulé.

SLVIE 04

SOUHAIT : Aucun souhait formulé.

VŒUX : Pas de vœu formulé.

SLVIE 05

SOUHAIT : Aucun souhait formulé.

VŒUX : Pas de vœu formulé.

CMCAS LOIRE

54 rue des Aciéries
42000 Saint-Étienne

04 77 92 06 60
loire.cmcas345@asmeg.org

[Site internet : loire.cmcas.com](http://loire.cmcas.com)

RETROUVEZ-NOUS ÉGALEMENT
SUR NOTRE PAGE FACEBOOK : CMCAS LOIRE